

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans tout la Suisse.

## Le pavé dans la mare

La dure et rude mise en demeure adressée à la France par M. Foster Dulles au sujet de la Communauté européenne de défense a produit l'effet d'un pavé jeté brusquement dans la mare aux grenouilles. Et les grenouilles de s'effarer! Et les parlementaires français de s'indigner de cette intolérable imixtion de l'allié américain dans les affaires de leur pays! Comme s'ils ignoraient que, faute en France d'un Etat digne de ce nom, cette ingérence existe depuis longtemps! Comme si, eux-mêmes, n'avaient cessé de quémander l'aide des Etats-Unis — voir encore le voyage accompli par M. René Mayer à Washington au début de cette année — durant toutes les années d'après-guerre! Et comme s'il n'était pas fatal en dernier ressort que le maître yankee, qui n'a cessé de distribuer ses dollars, se fâche tout rouge quand il se voit décidément contrarié sur un point qui lui importe!

M. Dulles n'est d'ailleurs pas seul de son avis. La presse new-yorkaise emboîte le pas, «Est-ce que cet aversissement suffira à pousser la France à cesser de mettre le bâton dans les roues?» demande le «Daily News» qui répond: «Nous l'ignorons, mais s'il n'y suffit pas, nous pensons que plus vite les troupes américaines seront retirées d'Europe, mieux cela vaudra.»

Seuls s'étonneront de ton adopté par le secrétaire de département d'Etat et par les journaux d'outre-Atlantique, ceux qui nourrissent les pires illusions sur l'état réel des rapports franco-américains, rapports qui ne sont pas de puissance égale à puissance égale, mais de puissance seconde à puissance première. A cet égard, la presse de Paris, reflétant l'opinion officielle, porte par son bluff perpétuel une responsabilité considérable. Avant la conférence des Bermudes n'avait-elle pas eu l'audace ou la candeur — d'écrire que la France serait amenée à jouer un rôle d'arbitre entre l'Amérique et la Grande-Bretagne. Bourde impardonnable! La discussion des Bermudes a déjà montré à quel point MM. Laniel et G. Bidault ont été relégués à l'arrière-plan. Les propos de M. Dulles viennent confirmer combien les rédacteurs d'outre-Jura, à la suite des dirigeants français, prennent leurs desirs pour des réalités.

Et, entre parenthèses, on se demande à quoi a bien pu servir la conférence des Bermudes puisque, sur un sujet aussi capital que la Communauté de défense européenne, le différend franco-américain n'a pas été atténué et que, quelques jours après, il réapparaît dans une lumière crue. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on constate l'inutilité des déplacements continus des hommes d'Etat. Les vieilles méthodes diplomatiques avaient du bon...

Il n'en reste pas moins que, sur un plan général, M. Foster Dulles a eu tort, d'employer le verbe haut.

D'abord ce procédé de maître d'école ira vraisemblablement à fin contraire. La France ne s'en détachera que davantage de la formule de communauté européenne. Ensuite, le porte-parole des Etats-Unis a démontré une fois de plus à quel point l'on manque, outre-Atlantique, de connaissance de nos réalités européennes, en même temps que de doigté pour les considérer. Quelles que soient les responsabilités de la France dans cette affaire — et elles sont grandes puisque c'est elle-même qui, sous l'égide de M. Pleven, et de M. Schuman, s'est fourrée volontairement dans l'impasse qu'elle déplore aujourd'hui — ce n'est pas par une aussi totale absence de psychologie et par un manque de tact aussi entier que ceux dont a fait preuve M. Dulles qu'on aura chance de découvrir la solution qu'il faudra tout de même bien trouver pour intégrer l'Europe de l'ouest, l'Allemagne de Bonn comprise, dans un système de défense atlantique toujours plus indispensable.

Et l'Amérique du Nord serait la première embarrassée si elle devait mettre à exécution la menace de M. Dulles. Elle ne saurait à aucun prix abandonner notre continent, sans s'abandonner elle-même. C'est pourquoi le mieux serait de rechercher loyalement une nouvelle formule de défense qui tienne compte des inquiétudes légitimes de la France, comme des besoins de sauvegarde du continent européen.

René BRAICHET.

## Le Conseil de l'Atlantique-nord a terminé hier ses travaux

(Lire les informations en dernières dépêches)



L'Assemblée du Conseil atlantique au Palais de Chaillot.

Les autorités yankees manquent décidément de psychologie

## Le département américain de la justice lance une offensive de grand style contre l'industrie horlogère suisse

Se fondant sur la loi antitrusts, il intervient parce qu'un cartel — prétendument soutenu par le gouvernement suisse — impose le prix des montres vendues dans le monde

Cette procédure d'inquisition soulève une vive réaction dans les milieux horlogers de notre pays

NEW-YORK, 16. — Du correspondant de l'A.T.S. — La presse quotidienne américaine relate pour la première fois mercredi que

le département de la justice des Etats-Unis s'occupe présentement de l'industrie horlogère suisse. Le «New-York Times» rapporte en ef-

fet que ce département «tente d'empêcher qu'un cartel — prétendument soutenu par le gouvernement suisse — ne dicte aux horlogers la façon de conduire leurs affaires.

Le département de la justice se fonde sur la loi antitrusts pour sauvegarder les talents d'ouvriers considérés comme essentiels pour la défense nationale.

Les fonctionnaires du département de la défense, déclare le «New-York Times», qui cherchent à développer le potentiel militaire des Etats-Unis, appuient l'action du département de la justice, alors que le département d'Etat s'efforce de maintenir les relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et la Suisse. Les Etats-Unis auraient besoin de ces ouvriers qualifiés, en cas de situation grave, pour la fabrication d'instruments électroniques destinés à diriger le tir à distance de certaines armes.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

### LIRE AUJOURD'HUI

EN NEUVIEME PAGE :

Le rendez-vous des lectrices

EN RAISON DE LA MULTIPLICITE DES CANDIDATURES

## Trois ou quatre tours de scrutin seraient nécessaires pour désigner le successeur de M. Vincent Auriol

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NE SERAIT CONNU QUE VENDREDI

A quelques heures de l'ouverture du congrès de Versailles, aucun pronostic sérieux ne peut être fait

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La multiplicité des candidatures modérées (elles seront trois au premier tour : Joseph Laniel, Jacques Fourcade et Jean Médecin) pourrait fort bien coûter la présidence de la République à la coalition centre-

droite pourtant numériquement la plus nombreuse du parlement.

Telle est la première leçon qui se dégage à l'examen de la situation politique quelques heures avant l'ouverture du congrès de Versailles. La seconde, et qui découle de la précédente, est que si, par un sursaut de bon sens, les modérés n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un nom et un seul pour les tours suivants, la victoire reviendra presque certainement à un radical qui pourrait être M. Henri Queuille, à défaut de M. Yvon Delbos, usé en combat de reconnaissance, même à un M.R.P., comme M. Georges Bidault lequel fonde ses espoirs à la fois sur la fermeté qu'il a montrée vis-à-vis des

Etats-Unis et sur les souvenirs de la résistance.

L'hypothèse d'une victoire finale du candidat socialiste Naegelen, soutenu, assure-t-on, par certains éléments gaullistes, rencontre généralement moins de crédit, à moins que par aventure ou diabolique astuce, les communistes ne lui apportent la contribution massive de leurs 117 voix.

Le cas de M. Jacques Fourcade, indépendant qui se présente à titre personnel, est le type de la candidature de division. Elle symbolise l'ambition calculée, et comme l'homme ne manque pas d'amis, elle peut sinon le conduire au succès, du

moins barrer la route de l'Elysée à M. Joseph Laniel.

Reste l'inconnue Jean Médecin, autre indépendant qui joue une carte analogue à celle de M. Fourcade et l'inconnue du radical Henri Cornu qui s'oppose au candidat officiel du parti. L'une et l'autre candidatures n'apparaissent pas, à moins d'un coup de théâtre, susceptibles d'être longtemps maintenues pour peu que les tours de scrutin se multiplient.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## Les principaux candidats à la présidence de la République

Le congrès de Versailles fera son choix entre une dizaine de candidats de premier plan :

MARCEL NAEGELEN, désigné par le parti socialiste. Né en 1892 à Belfort, il fut professeur de lettres puis ministre de l'éducation nationale. En 1948, il fut nommé gouverneur de l'Algérie, mais il démissionna en 1951.

ANDRÉ CORNU, né à Gap en 1892, membre du parti radical, il préside la commission de l'intérieur du Conseil de la République. Il est depuis plusieurs années secrétaire d'Etat aux beaux-arts. HENRI QUEUILLE, radical, né en 1884. Elu député en 1914 déjà, il a été 22 fois ministre et compte près de 400 jours de présidence du conseil. Il s'est réservé de se présenter au deuxième ou au troisième tour si un nombre imposant de ses collègues l'en prient.

YVON DELBOS, désigné par le parti radical. Né en 1885, il a fait carrière dans le journalisme politique. Député de la Dordogne, il fut plusieurs fois ministre et dirigea notamment le Quai d'Orsay du temps de Léon Blum.

GEORGES BIDAULT, candidat du M.R.P. Agé de 54 ans, ce professeur d'histoire a présidé le Conseil national de la résistance, puis un gouvernement. Il fut par la suite plusieurs fois ministre des affaires étrangères, poste qu'il occupe actuellement.

JOSEPH LANIEL, l'actuel président du conseil. Il appartient au parti des indépendants et est âgé de 64 ans. Nommé secrétaire d'Etat aux finances en 1940, il est resté un collaborateur de M. Paul Reynaud.

JACQUES FOURCADE, membre du parti des indépendants, est le plus jeune des candidats : il n'est âgé que de 51 ans. Avocat, il a été sénateur puis président de l'Assemblée de l'Union française. Elu député, il briguera la présidence de l'Assemblée nationale au début de cette année.

LOUIS JACQUINOT, membre du parti des indépendants, est âgé de 55 ans. Il est député de la Moselle. Sous-secrétaire d'Etat en 1940, il quitta le gouvernement pour aller se battre. Il est surtout connu pour ses exploits militaires. Il a été plusieurs fois ministre.

Il convient encore d'ajouter quelques personnalités à cette liste : MM. René Pleven, Gaston Monnerville, président du Conseil de la République, Paul Ribeyre, ministre, Jean Médecin, maire de Nice, le général Kœnig, membre du R.P.F., sans oublier M. Vincent Auriol...

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 8<sup>me</sup> page)

## A Versailles, dans le secret des coulisses du congrès

Notre correspondant particulier nous écrit :

Le cérémonial dont s'entoure l'élection du président de la République n'est pas sans présenter quelque analogie avec le couronnement des souverains britanniques, en ce sens que la part du hasard, ou mieux encore de l'improvisation, peut y être considérée comme négligeable.

Tout est minutieusement préparé en effet et le moindre acteur de cette journée mémorable est informé de son rôle dans les plus petits détails. De hauts fonctionnaires appartenant à la plupart des grandes administrations ont travaillé la mise en scène du Congrès comme une véritable revue à grand spectacle. Mais, à la différence de ce qui se passe dans un music hall, le nom de la vedette est toujours inconnu et il ne paraîtra que dans le final de ce «floor-show» à la mode républicaine.

Outre les parlementaires et les journalistes, cinq cents privilégiés seulement assisteront à l'élection du 16<sup>me</sup> président de la République française. Les cartes ont été distribuées avec une rare parcimonie et si le corps diplomatique en a reçu 45, les parlementaires (députés et sénateurs) n'ont pu en obtenir que 180. Elles ont été tirées au sort.

Théoriquement, la journée du Congrès commence à 15 heures. Pratiquement, on peut dire que Versailles est sur pied de guerre depuis la veille du jour J. Nous sommes le 16 décembre et dans quelques heures les portes du Palais vont s'ouvrir aux neuf cent quarante-six députés et sénateurs chargés de désigner un successeur à M. Vincent Auriol. Que va-t-il se passer et comment, surtout, cela doit-il se passer? Suivez le guide. Il va vous dévoiler les secrets de la ville des rois redevenue

pour vingt-quatre heures la capitale politique de la France.

### La matinée de Versailles

6 heures. — Dans Versailles encore endormie, seules éclatent de lumière les fenêtres de la préfecture de Seine-et-Oise. Le préfet, M. Roger Genebrier, fait une dernière fois le point de la situation avec ses proches collaborateurs. Tout est prêt, tout est en ordre. Les ponts et chaussées ont prévu le sablage des avenues, en cas de neige ou de verglas et un éclairage renforcé permettra de déjouer les embûches du brouillard. La sécurité annonce «mission remplie» : les mauvais garçons ont été inexorablement refoulés et un contrôle sévère s'exerce dans les hôtels et garnis de la ville. La police «circulation» connaît ses tâches. Les compagnies Républicaines de sécurité sont en place. Bien entendu le palais du Congrès fera l'objet d'une surveillance particulièrement attentive. Il sera isolé du reste du château et les cartes seront exigées à l'entrée. Ne pas omettre de vérifier les identités des titulaires mais... avec tact. Une dernière question, tout le monde sait que si l'élection a lieu après 22 heures, le nouveau président de la République passera la première nuit de son septennat à la préfecture de Versailles. Là aussi tout est-il en ordre? La réponse est donnée par le secrétaire général :

«Un appartement est préparé. M. X..., s'il vient ici, aura à sa disposition une suite comprenant une entrée, un bureau, un salon et une chambre avec salle de bains attenante. Le téléphone a été branché hier et les essais sont satisfaisants. Il y aura des fleurs dans toutes les pièces.»

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 8<sup>me</sup> page)

## ASTÉRISQUE «Garçon, un civet de clebs!»

La Suisse est un bien drôle de pays. Elle bat tous les records des baignoires, elle possède les hôpitaux les plus modernes, l'hygiène y est une institution aussi sacrée que le chemin creux et la chapelle de Tell, nos cités, bourgs et paysages classés sont luisants de propreté, et nous seuls au monde tressons nos fumiers.

Et pourtant ce peuple civilisé mange du chat et du chien. Le Conseil fédéral vient de le dévoiler. Cela fait autant si ce n'est plus de bruit que la démission de M. Weber. On apprend avec des tiraillements d'estomac que le commerce de la viande de Rammingrobis et de Médor, exempts de tuberculose, de galle, de poux de San José et de doryphore, est réglé par une ordonnance tout ce qu'il y a de sérieux.

Le scandale est le droit d'autoriser leurs citoyens à mastiquer leurs frères inférieurs, et ont usé de cette possibilité: Berne (du boxer à la choucroute, un régal!), Soleure (spécialité de Siamois steck - pommes frites), Fribourg (où pendant la

guerre on ne mangeait que du porc, du vrai, sans ticket), Appenzell Rhodes-Extérieures et en Suisse centrale (du chien-loup pour avoir les bras nouveaux).

Cette affaire n'aurait pas grande conséquence pour notre réputation si sa divulgation n'était simplement qu'un acte d'auto-critique. Mais l'étranger a les yeux fixés sur nous et notamment la nation qui nous donna le roastbeef.

Nous avouons que nous ne sommes pas très fiers de lire dans le «Sunday Express» que les chats et les chiens figurent sur le menu suisse.

Des milliers de Britanniques qui passent leurs vacances en Suisse, écrit notre confrère, seront choqués d'apprendre la décision du Conseil fédéral qui refuse de supprimer le chat et le chien des menus.

Le journal londonien reproduit quelques passages de la réponse du gouvernement à ce sujet, puis apporte des renseignements exclusifs sinon authentiques.

«En Suisse, on sert le chat comme le lapin, avec quelques oignons, du persil et du vin; on ne décèle pas la différence. Le prix de ces viandes est de peu inférieur à celui du veau, du bœuf ou du porc. Une livre de bœuf coûte environ 10 shillings et une livre de chien environ 7 shillings. Un chat coûte de 7 à 12 shillings, selon le poids. Personne ne sait combien de chats et de chiens disparaissent des rues de Suisse, mais on les estime à 60,000 par année.»

Sacré fantaisiste que le reporter du «Sunday Times»! Il a compté les disparus. Il parle même en détail de ce qui se constaterait dans le canton de Fribourg, où de nombreux paysans élèvent chiens et chats aussi bien que veaux et porcs, pour la boucherie uniquement. Les chats et les chiens qui dorment au soleil devant les magasins du chef-lieu sont toujours attachés à une longue corde.

Bref, les lecteurs anglais vont prendre les Suisses pour des barbares, car nulle part ailleurs qu'en Grande-Bretagne les chiens et les chats ne sont plus vénérés, vivants bien entendu et non dans la casserole. En revanche, les sujets de la reine Elisabeth n'hésitent pas à manger de la baleine. Chaque peuple a ses goûts.

L'important, du reste, est que la vente de la viande de chien et de chat n'est pas autorisée dans notre canton. Nous sommes purs de tout crime. Et nous jurons que jamais nous ne mangerons Freddy, hôte régulier de notre salle de rédaction. Pourtant, il le mériterait parfois.

MATHURIN.

## Le conseiller fédéral Max Weber s'est expliqué hier soir à Berne sur sa démission

BERNE, 16. — Le parti socialiste de la ville de Berne a organisé mercredi soir une manifestation publique au cours de laquelle M. Max Weber, conseiller fédéral, a parlé de sa démission de ses fonctions de conseiller fédéral. La grande salle de réunion était remplie à craquer et beaucoup de personnes ne purent y entrer. Après que M. Hans Dübey, président du parti, eut salué M. Weber, ce dernier prit la parole et dit notamment :

«Je suis personnellement l'objet. Je suis depuis si longtemps dans le mouvement politique, que je possède maintenant une peau suffisamment dure pour résister à de telles colosses; si non j'aurais pris la fuite il y a deux ans lorsque le parti socialiste suisse présenta ma candidature au Conseil fédéral, car alors, déjà des intrigues ont été déclenchées contre moi, qui furent bien plus violentes que la campagne qui vient de se dérouler.»

(Lire la suite en dernière page)

## Le procès Beria s'ouvrira prochainement à Moscou

L'ancien ministre de l'intérieur est accusé d'activités criminelles contre le parti et l'Etat

MOSCOU, 17 (A.F.P.). — Selon la presse soviétique, le procès de Beria s'ouvrira très prochainement. D'après l'acte d'accusation publié par la

presse soviétique, Beria est accusé d'acte criminel contre le parti et l'Etat et aussi d'avoir placé le ministère de l'intérieur au-dessus du gouvernement soviétique.



IMMEUBLES

A vendre à Cernier, pour le prix de 10,000 francs, une

vieille maison de 145 m<sup>2</sup>. Assurance du bâtiment fr. 12,000.- avec assurance supplémentaire de fr. 9,000.-

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques

Le jeudi 17 décembre 1953, à 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques au local des ventes de l'Office, à Boudry, rue Louis-Favre...

A LOUER

ÉCHANGE Appartement de trois pièces, cuisine et dépendances, ancien prix, à l'ouest de la ville, à échanger contre identique ou autre à l'est ou au centre pour date à convenir.

GARAGE

chauffé, à louer tout de suite. Faire offres à R. Charlet, rue de Bourgogne 84, Neuchâtel.

A louer

Belle grande cave commerciale, accès facile, entre Neuchâtel-Saint-Blaise, deux logements de deux et trois pièces modernes. Faire offres à A. B. 613 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer en ville

petit local à l'usage d'atelier, entretenu ou garde-meubles. — Faire offres écrites sous K. G. 406 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer immédiatement ou pour date à convenir.

appartement

moderne de quatre chambres, frigidaire, ascenseur et service de concierge. Belle situation au bord du lac. Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

CHAMBRES

Chambre à monsieur, sud, vue, bains. Téléphone 5 41 89.

A louer deux jolies

chambres

communiquantes. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

A louer au chemin de Trois-Portes,

chambre indépendante

non meublée. Chauffage général. Libre immédiatement. Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

Chambre meublée à louer à monsieur sérieux et stable. Faubourg de la Gare 23, 2me, à gauche.

PENSIONS

VERBIER

Famille en chalet prendrait quelques jeunes ou couple. 27 décembre au 9 janvier. Tél. 5 43 14.

Chambre et pension, pour jeune homme. Mme Aquillon, Ecluse 48.

ETUDIANT

cherche chambre chauffable, avec pension si possible, à Neuchâtel ou aux environs. Début janvier. — Adresser offres écrites à F. I. 605 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Retraité cherche un

appartement

moderne, trois ou quatre chambres, dans maison tranquille, pour le 24 mars prochain. Demander l'adresse du No 445 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

appartement

de trois pièces dans une maison d'ordre, en ville. Adresser offres écrites à E. X. 562 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour une PETITE INDUSTRIE un local clair d'environ 40 m<sup>2</sup> à Neuchâtel ou aux environs. — Offres à case postale 10, Neuchâtel 5.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche un PORCHER ou un jeune homme désireux de perfectionner sur l'engraissement du porc. S'adresser à Samuel Eter, Cottandart sur Colomber. Tél. 6 32 52 aux heures des repas.

Gentille sommelière jeune, trouverait place. Demander l'adresse du No 584 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche deux jeunes personnes dans un grand ménage, une sachant cuisiner. — Tél. 5 30 92 ou 7 53 38.

On cherche pour le 1er février, dans une maison privée à la campagne une

cuisinière bien recommandée. — Adresser offres écrites à G. P. 610 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche des sou-lieurs avec patins vissés No 35, pour fillette. — Tél. 7 51 26.

On cherche des sou-lieurs avec patins vissés No 35, pour fillette. — Tél. 7 51 26.

Retraité de toute confiance, dans la cinquantaine,

cherche emploi d'encaisseur, d'aide de magasins ou de nettoyeurs de bureaux. Adresser offres écrites à T. E. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne active et consciencieuse

cherche place stable pour tout de suite dans une famille. — Adresser offres écrites à Y. M. 614 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 22 ans, cherche place comme

aide-chauffeur dans une grande maison. — Faire offres sous chiffres P 8308 Yv à Publitas, Yverdon.

Jeune fille active et capable, sachant l'allemand et l'anglais, cherche place

d'employée de bureau pour se perfectionner en français. Bonnes références. Adresser offres écrites à Z. O. 606 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune menuisier-ébéniste capable, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Offres écrites sous L. A. 604 au bureau de la Feuille d'avis.

Tricoteuse sur machine cherche encore quelques travaux. Sur demande on cherche à domicile. Tél. 5 62 33.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle Rose SIMMEN masseuse-pédicure SAINT-HONORÉ 12 Téléphone (à partir de 11 heures) 5 26 25

En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

UN MÉCANICIEN faiseur d'étampes connaissant si possible l'étampe de boîtes,

UN MÉCANICIEN pour travaux d'ébauche

Pour notre département médailles :

UN MÉCANICIEN UN TOURNEUR QUELQUES JEUNES FILLES pour travaux d'atelier.

S'adresser : Huguenin Frères & Cie S. A., Fabrique Niel, le Locle.

Fr. 200.- pour une BONNE A TOUT FAIRE sachant tenir seule un ménage. Excellents certificats exigés. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à G. S. 466 au bureau de la Feuille d'avis.

Important commerce d'importation de Neuchâtel cherche

STENO-DACTYLO

de langue maternelle allemande, pouvant aussi correspondre sous dictée en français; bonne formation commerciale nécessaire. Faire offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres J. C. 609 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour début janvier 1954

LIFTIÈRE

Faire offres écrites

On cherche des sou-lieurs avec patins vissés

DEM. D'EMPLOIS

Retraité de toute confiance, dans la cinquantaine,

cherche emploi d'encaisseur, d'aide de magasins ou de nettoyeurs de bureaux. Adresser offres écrites à T. E. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne active et consciencieuse

cherche place stable pour tout de suite dans une famille. — Adresser offres écrites à Y. M. 614 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 22 ans, cherche place comme

aide-chauffeur dans une grande maison. — Faire offres sous chiffres P 8308 Yv à Publitas, Yverdon.

Jeune fille active et capable, sachant l'allemand et l'anglais, cherche place

d'employée de bureau pour se perfectionner en français. Bonnes références. Adresser offres écrites à Z. O. 606 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune menuisier-ébéniste capable, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Offres écrites sous L. A. 604 au bureau de la Feuille d'avis.

Tricoteuse sur machine cherche encore quelques travaux. Sur demande on cherche à domicile. Tél. 5 62 33.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle Rose SIMMEN masseuse-pédicure SAINT-HONORÉ 12 Téléphone (à partir de 11 heures) 5 26 25

En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

UN MÉCANICIEN faiseur d'étampes connaissant si possible l'étampe de boîtes,

UN MÉCANICIEN pour travaux d'ébauche

Pour notre département médailles :

UN MÉCANICIEN UN TOURNEUR QUELQUES JEUNES FILLES pour travaux d'atelier.

S'adresser : Huguenin Frères & Cie S. A., Fabrique Niel, le Locle.

A vendre « Opel-Captain »

Cabriolet 1939, occasion, très bon marché. — S'adresser à Bernard DROZ, NEUCHÂTEL 6.

A vendre un potager à bois

trois plaques chauffantes, brouilloire, en parfait état, pour cause de double emploi. — Tél. 6 91 64.

A vendre un violon ancien

« Mittenwalde » avec son étui et housse de l'étui et lutrin métallique. le tout Fr. 400.-. Andereg, Serre 1, tél. 5 30 78.

OCCASION

A vendre : deux complets pour hommes, 48 fr.; un veston, 48 fr.; un manteau, 48 fr.; une veste de fourrure pour dame, 40 fr. — Téléphone 5 77 58, dès 19 heures.

Harmonium

d'occasion, entièrement révisé. Prix modéré. Au Ménestrel, Neuchâtel.

NOUVEAU

Miel du pays

1er choix Superbe qualité le kg. . . Fr. 7.20 les 500 gr. Fr. 3.70

POISSONS SURGELÉS Frionor

filets de « Dorsch » la boîte 454-500 gr. net Fr. 1.50

Fruits et légumes surgelés BIRDS EYE

L'Armailli HOPITAL 10

Souliers de ski à vendre. «Henke» No 42, en parfait état. — Tél. 5 56 76.

A vendre

un manteau en lapin blanc, très peu porté, pour fillette de 5 ans, un complet de ski bleu à l'état de neuf, grandeur 8 (5 ans), une paire de souliers de ski No 30. — Tél. 7 55 62.

AVIS DIVERS

Auto Ecole

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE Parc 44 Tél. 5 67 70

Restaurant STRAUSS M. H. JOST Tél. 5 10 83

TOUS LES JEUDIS Choucroute garnie BIÈRES DU CARDINAL

CONTEMPORAINS 1898

qui désirez continuer le groupement, veuillez vous rencontrer vendredi 18 courant à 20 h. 30, à l'Hôtel du Marché.

Donnez votre linge à laver au

SALON-LAVOIR Le Muguet s.a. NEUCHÂTEL

Prébarreau 1 5 42 08

... et dépensez le reste

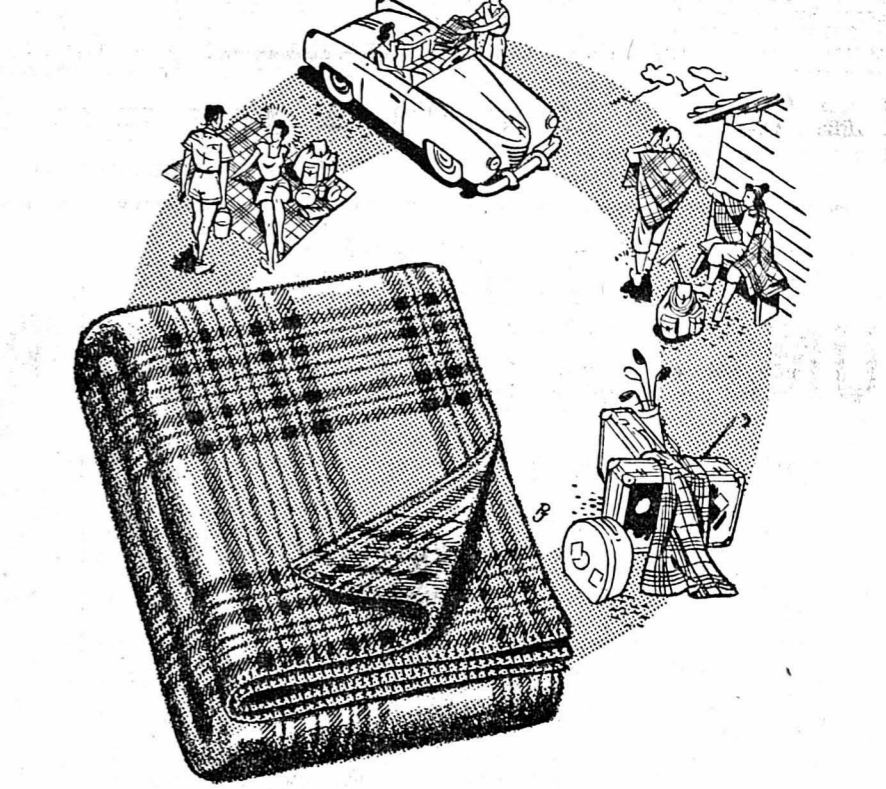
Un cadeau utile...

Le beau bureau ministre offert pendant les fêtes pour le prix... agréable de Fr. 174.-

Vous qui désirez faire plaisir... venez le voir! Vente exclusive: Membres Gamme

Facilités de paiement

Pour sa voiture UN CADEAU BIENVENU



COUVERTURE de voyage

belle qualité, pure laine, nouvelle disposition de rayures mode Grandeurs 120 X 150 cm. 1980

qualité supérieure, chaude et douce, jolis dessins écossais nouveaux Grandeurs 135 X 160 cm. 24<sup>50</sup> et 39.-

Grand choix en COUVERTURES DE LIT, belle qualité, unies, rayées ou jacquard, à partir de Fr. 2250

Grands Magasins AU SANS RIVAL

Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Neuchâtel - Fleurier

Envois immédiats partout, franco poste ou camion

Orchestre

deux ou trois musiciens, serait engagé pour les fêtes de l'an, par un établissement de la ville. Offres écrites à C. R. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau choix de cartes de visite S'adresser au bureau du journal

Un cadeau utile...

Le beau bureau ministre offert pendant les fêtes pour le prix... agréable de Fr. 174.-

Vous qui désirez faire plaisir... venez le voir! Vente exclusive: Membres Gamme

Facilités de paiement

Baillod Neuchâtel

AVIS de la Compagnie des marchands

Les communiens de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts et qui désirent se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie, M. Claude Bonhôte, Banque Bonhôte, rue Parry 1, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité de la Compagnie avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourra être prise en considération dans la dite assemblée.

On cherche un orchestre

de deux ou trois musiciens pour les fêtes de fin d'année 31 décembre, 1er et 2 janvier. Offres à: Hôtel de Commune, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 20.

Attention! PRÊTS de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discrétion garantie. Service de Prêts S. A. Lausanne

Lucinges 16 (Rumine) Tél. 22 52 77

BRUNO MULLER BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES

4, TEMPLE NEUF, NEUCHÂTEL - TEL. 5 37 02

Toujours en tête pour les prix et la qualité

Pour vos repas de fêtes et vos cadeaux, nous vous recommandons tout particulièrement notre

VOLAILE DE 1er CHOIX

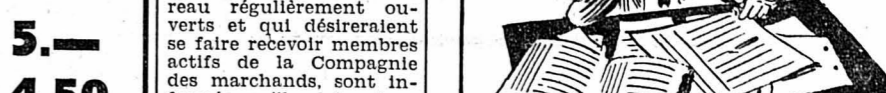
N'oubliez pas que les prix Migros sont à la portée des bourses les plus modestes!

Notre volaille est en vente dès maintenant dans tous nos magasins, mais nous réservons très volontiers vos commandes pour les fêtes

Un cadeau utile fait toujours plaisir SACS DE SAINT-NICOLAS contenant un bel assortiment de fruits secs, fruits, biscuits, chocolat

Fr. 42.-, contenance 4 l. ½ Fr. 45.-, contenance 6 l. Fr. 1.75 et Fr. 2.-

MIGROS Société coopérative



Ne vous désolés pas!

Adressez-vous au spécialiste pour tous les problèmes fiscaux et de comptabilité. Il vous aidera à vous tirer d'embaras. Vous obtiendrez tous renseignements en vous adressant à

BRUNO MULLER BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES

4, TEMPLE NEUF, NEUCHÂTEL - TEL. 5 37 02



A vendre une locomotive électrique «Buco», quelques wagons et divers accessoires, le tout à l'état de neuf. — Tél. 5 46 55.

**Dindes et canards** plumés et vidés, chez Mme Henry Bovet, Aremis. Tél. 6 32 43 entre 13 et 14 heures.

**Objets d'art**

**Jean Perriraz**  
ENSEMBLIER TAPISSIER-DÉCORATEUR

Neuchâtel - Hôpital 8 - Tél. 5 32 02

A vendre un très bon petit fourneau en catelles et fonte pour tous combustibles, à l'état de neuf, avec 10 m. de tuyaux et grande plaque d'amiante, devant de foyer, le tout 100 fr. — Tél. 5 41 65.

**Radio et gramo**  
à vendre. Tél. 8 23 17.



Le présent le plus apprécié !

# UNE ROBE DE CHAMBRE

choisie parmi notre riche collection



**ROBE DE CHAMBRE**  
très confortable en double face de qualité, impressions nouvelles, modèle qui sied à toutes les tailles de 38 à 50 . . . . . **3950**

Juveniles et douilletts, nos jolis

**PEIGNOIRS**  
en Zénana, belles impressions sur fond uni, grand choix de teintes, tailles 40 à 48 . . . . . **3950** 49.— et

**ROBES DE CHAMBRE**  
en doux lainage écossais, modèles très appréciés par les frileuses, jolis coloris, tailles 40 à 48 . . . . . **4950**

CHOIX SPLENDE D'ÉLEGANTS MODÈLES DE DOUILLETES AU CHOIX :

**98.- 89.- 79.- 69.- 59.-**

Une visite à notre rayon s'impose

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL



Des cadeaux pour tant de gens sages  
En bas, chemises, gants et corsages  
Plus d'embarras, je crois rêver  
Avec l'adresse que m'a ballée  
Un compère bien informé.

**Suzie-Prêtre**  
NEUCHÂTEL

Lingerie - Tricotages - Bas - Gants

**AUTHENTIQUES TAPIS D'ORIENT**  
Deux superbes milleux. Bas prix.  
Facilités de paiement.  
**Tapis Benoit**, Maillefer 20, tél. 5 34 69

**STOCK U. S. A.**  
Vous trouverez un grand choix de cadeaux qui feront plaisir et seront très appréciés

**Pour motocyclistes :** Gants, moufles, écharpes de laine, lunettes, casques, serre-tête, bâches, blousons, paletots, canadiennes, manteaux, pantalons, sacs pour scooter, protège-selles, couvre-roues.

**Pour skieurs :** Pullovers noirs, gants, moufles, parkas, blousons imitation daim, sacs de touristes, lunettes.

**Pour campeurs :** Sacs de couchage, matelas pneumatiques, réchauds, marmites, couvertures, lits de camps.

Profitez des prix d'hiver

**B. SCHUPBACH, Neuchâtel**  
LES SAARS 50 - Tél. 5 57 50

sont livrés rapidement par

**Vuillomenet & C<sup>o</sup>S.A.**  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TÉL. 5 17 12 GRAND' RUE 4

**CISEAUX A VOLAILLE**  
7.70 8.50 10.80 16.65 20.—

BEGUIN & PERRIN  
**à la Ménagère**  
NEUCHÂTEL  
2 PLACE PURRY

MESDAMES !  
A l'occasion des fêtes et à titre gracieux la parfumerie

**chez Madeleine**  
Sous l'Hôtel Touring  
Tél. 5 66 64

vous offre un nettoyage de peau pour tout achat de **Fr. 20.—** du 18 au 31 décembre.

Un bon vous sera remis valable du 15 au 31 janvier

**TOUT POUR LE HOCKEY**  
chez  
**A. Grandjean**  
Saint-Honoré 2  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 15 62

**Au Tonneau**

**Maurice Rey**  
Moulines 19  
Tél. 5 24 17

**Vins fins Liqueurs**  
Asti - Champagne

Venez choisir un cadeau qui fait plaisir au plus juste prix

Timbres escompte  
Livraison à domicile

**Divan - couch**

est le meuble qui, par sa conception pratique a conquis la faveur du public. De jour, un meuble, élégant, donnant à votre appartement un aspect de bien-être; de nuit, un lit confortable.

**J. Skrabal S.A.**  
MEUBLES - PESEUX  
vous offre toujours un beau choix

**Depuis Fr. 395.-**

**Notre peuleuse EXPRESS**  
pour pommes et pommes de terre  
rend service  
**Fr. 22.50**

**Baillod & Neuchâtel**

**Fr. 1.90**  
la boîte d'ananas  
10 tranches

MEIER S. A. MAGASINS

Pour un beau voyage de fin d'année

## un bon bagage

Suit-case cuir et imitation  
Valises spéciales pour avion  
Sacs de voyage

# BIEDERMANN

Maroquinier NEUCHÂTEL

**Chronographe**  
or 18 kt., prix très intéressant. — S'adresser : faubourg de l'Hôpital 12, 3me étage.

**Machine à laver**  
électrique, moderne, à l'état de neuf, avec pompe, à enlever à bas prix. Crédit. Case 1586, Neuchâtel.

**Photo à domicile**  
Enfants - Parents  
Fêtes de famille  
Six photos différentes, 7 x 10 Fr. 10.—  
Six photos différentes, carte postale Fr. 15.—

**PHOTO CASTELLANI**  
Seyon 7b - NEUCHÂTEL - Tél. 5 47 83

## POUR NOËL !

UN  
**MANTEAU MODÈLE**

Nous vous offrons le maximum de satisfaction par

tissus de qualité  
coupe impeccable  
exécution soignée  
prix avantageux

**Savoie-Petitpierre s.a.**  
Rue du Seyon Neuchâtel

**PORCELAINES CRISTAUX CÉRAMIQUES**

# Schinz S.A.

NEUCHÂTEL  
10, RUE ST MAURICE

LA MAISON DU GRAND CHOIX  
LA MAISON DE LA QUALITÉ



Par économie, achetez vos



**Louets**  
**Armourins**  
 NEUCHÂTEL

Le plus grand choix aux plus bas prix



**Café La Semeuse**

Le café qu'on savoure...

A vendre un  
**ASPIRATEUR**  
 à poussière. S'adresser  
 dès 17 heures, à M. J.  
 Pfeiffer, Fahys 129.

**A VENDRE**  
 pour cause de départ :  
 un vélo d'homme, une  
 machine à laver hydraulique,  
 deux tables rondes,  
 un cuisinier-réclame avec  
 un soc en béton, six paires  
 de grands rideaux,  
 verres à bière, vins, bouteilles  
 vides, 1 1/2 m. cube  
 de gravier. Demander l'adresse  
 du No 600 au bureau  
 de la Feuille d'avis.

**Vos articles  
 de fêtes**  
 avec  
 les timbres  
 d'escompte  
**MAGASIN  
 MEIER S. A.**

**EXPOSITION DE LUSTRIERIE**  
 à notre nouveau magasin  
 sur trois étages (ascenseur)  
 vous trouverez un choix  
 sans précédents  
 Service d'escompte N. & J.

**Elexa**  
 Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

**OCCASIONS**  
 Calorifères, armoires,  
 commodes, secrétaires,  
 berceau, tables, divans,  
 canapés, dressoirs, chaises,  
 fauteuils, matelas,  
 duvets, jeux, accordéons.  
 Marcelle Remy, tél.  
 5 12 43, Passage - Neuchâtel.

**Pour vos cadeaux:**  
 Albums de poésie  
 Albums pour photos  
 Plumes réservoir  
 Porte-mines  
 1 à 6 couleurs  
 Stylos à bille  
 Papier à lettres  
 Agendas  
 Calendriers  
 vues suisses  
**Bickel**  
 PLACE DU PORT

A vendre un  
**RADIO**  
 d'occasion, en très bon  
 état, à bas prix. Téléphone  
 n° 5 54 93.

FEUILLETON  
 de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**L'ÉNIGME  
 DU TROCADÉRO**  
 par  
**EDGE TRÉMOIS**  
 22

— Bigre ! apprenez que sur ce chapitre je suis plus qu'intransigeant. Vous n'êtes pas, pensez-le bien, ma première folie. Les femmes qui m'ont été fidèles n'ont jamais eu à s'en repentir. Celles qui m'ont trahi l'ont payé cruellement. Dans ce cas particulier, je ne recule pas devant le meurtre.

— Voilà pourquoi, m'écriai-je, vous refusez de me raconter votre vie ? Il y a du sang sur vos mains !

— Et quand cela serait ? me brava-t-il ?

— Vous avez raison, repris-je de plus en plus bouleversée. Il est trop tard pour reculer. Je vous aime tel que vous êtes et prends l'engagement d'honneur de vous demeurer fidèle quoi qu'il arrive. Mais vous, ne me feriez-vous pas le même serment ?

— N'y comptez pas trop, déclara-t-il. J'ai le tempérament et les mœurs d'un Maure.

— Quand on aime comme je vous aime, on ne s'arrête plus à rien, affirmai-je, vaincue.

— A la bonne heure ! s'écria-t-il, traité conclu. Ecoutez-moi, demain

soir vous prendrez le train pour Paris et après-demain vous vous présenterez chez Me Travel, notaire, avenue de l'Opéra, pour y signer l'acte d'achat de la propriété que vous venez d'acquérir du duc d'Angercourt. Tranquillisez-vous, les fonds sont versés. Vous vous installerez aussitôt 44 bis, rue de Lubek. Je pense que vous vous y plairez. L'hôtel est ravissantement meublé. Si vous jugez qu'il y manque quoi que ce soit, achetez-le. Le premier jour de chaque trimestre, vous recevrez d'une banque quelconque un avis de virement de 100.000 francs à votre profit. Le notaire, après-demain, vous remettra également 200.000 francs, car, pour le premier trimestre, avec votre nouvelle installation...

— Vous parlez de virement, l'interrompis-je. Vous ne comptez donc réellement pas habiter avec moi rue de Lubek ?

— Non, répondit-il, pas pour le moment. Je dois voyager. Cela ne m'empêchera pas de vous faire parvenir mes instructions chaque fois que je le jugerai utile. A vous de les suivre scrupuleusement. J'ai votre parole. Rassurez-vous. Je ne vous demanderai que des choses honnêtes. En revanche, j'exige une obéissance absolue.

— Enfin...

— Enfin vous n'en saurez pas davantage, brisa-t-il d'un ton sans réplique. Peut-être plus tard, si je n'ai qu'à me louer de vous, serai-je plus prolix. Pour l'instant, la question ne se pose pas. Je vois d'ailleurs que

bien que votre époux devant Dieu et devant les hommes, vous ne me croyez pas encore. Que cela ne vous empêche pas d'accepter le premier gage de notre union. Et il passa à mon doigt ce diamant.

— Quelle merveille !

— Je l'ai fait estimer. Il vaut un million. J'avoue qu'alors je le croyais faux... Peu m'importait. Au surplus, je vous l'ai dit. Cet homme me subjuguait. Il m'offrait l'aventure légitime. Imaginaire ou véritable, c'était toujours l'aventure ! Je tombai dans ses bras.

— Quels sont vos ordres immédiats ? m'enquis-je humblement.

— Allez m'attendre au Café de Paris, me répondit-il, et commencez à déjeuner. J'ai à téléphoner. Si je tarde un peu, ne vous inquiétez pas.

Je me rendis au restaurant indiqué. Inutile de vous dire qu'il ne m'y rejoignit point et que je ne le revis plus. Néanmoins, tout s'est passé dans la suite ainsi qu'il l'avait décidé ; mon retour à Paris, mon achat chez Me Travel, mon installation ici. Les virements annoncés me sont parvenus exactement, au premier jour de chaque trimestre. Ils émanaient toujours de banques étrangères et des plus lointains pays : Japon, Argentine, Australie. Le dernier, cependant, venait d'Angleterre et était de 150.000 francs.

— C'est ce qui vous fait croire que M. Mortigny aurait pu s'embarquer sur le « Titanic » ?

— Ce ne serait pas une raison suffisante, avoua Yane. J'ai appris l'em-

barquement de M. Mortigny sur ce paquebot par un agent anglais de police privée. Grâce à lui, je suis à peu près arrivée à reconstituer le périple de M. Mortigny à travers le monde, mais avec beaucoup de retard, il faut en convenir.

— Ah ! Ah ! la femme de Barbe-Bleue s'est montrée curieuse. Comment s'appelle votre agent ?

— Smith.

— De Trafalgar-Square ?

— Oui. Vous le connaissez ?

— De nom. C'est le petit cousin du fameux Herbert Smith de Scotland Yard. Comment êtes-vous entrée en relation avec lui ?

— De façon toute naturelle. La fièvre de savoir me tenaillait. Un jour, j'ai reçu un prospectus. L'agence Smith de Londres ouvrait une succursale à Paris. Je me suis rendue à l'adresse indiquée.

— Rue Scribe ?

— C'est cela. Je sais que vous connaissez Herbert Smith. De son côté, il vous apprécie grandement... Valroy eut un petit sursaut.

— J'aimerais bien savoir, dit-il, à quel propos vous avez parlé de moi avec ce monsieur.

Yane rougit légèrement.

— Je lui avais demandé l'adresse d'un détective parisien.

— Pourquoi ?

— Je préfère vous avouer que je n'étais pas très satisfaite de ses services.

— Et cette adresse, demanda Pierre, vous êtes certaine de ne l'avoir communiquée à personne ?

Un bref ricanement de Yane lui répondit.

— Ah ! cela oui, je vous l'assure. Pourquoi aurais-je fait pareille chose ?

— Bien, coupa Valroy. Continuons.

Yane reprit :

— J'avais donc chargé l'agence Herbert Smith d'une enquête discrète et aussi complète que possible sur M. Mortigny. Je lui avais communiqué pour cela les avis d'origine des virements. En revanche, je n'ai rien pu apprendre de positif sur sa véritable activité d'affaires, ni ses relations, ni même sur les noms successifs sous lesquels il se cachait. Il m'a été seulement signalé qu'il en changeait fréquemment.

— Ne vous a-t-on pas indiqué quelques-uns de ces noms ?

— Sans doute, mais ceux-là ne pouvaient m'éclairer. C'étaient tous des noms portés dans chaque pays par des milliers d'individus. Autant parler en France des Durand ou des Martin.

— Je vous demanderai quand même la communication des noms portés par M. Mortigny dans les pays où il a séjourné. De quelle façon l'embarquement probable sur le « Titanic » vous a-t-il été signalé ?

— Par une dépêche que j'ai reçue tout à l'heure. La voici.

— Elle est affirmative sans être explicite, dit Valroy après avoir examiné le document. Vous avez certainement raison. Il y a mille chances contre une que M. Mortigny ne soit pas embarqué sous son nom, ni même sous celui qu'il portait à Londres. Je me mettrais bien volontiers en rapport avec mon confrère britannique pour éclaircir ce point. Malheureusement cela peut demander un certain temps et sans doute un voyage. Comme vous devez le savoir, la succursale de l'agence Smith à Paris a été supprimée...

— Oui, depuis six mois déjà. Au début, cela m'a ennuyé. Mais je me suis vite résignée. La rue Scribe, en dépit de mon insistance, ne m'avait jamais donné aucun renseignement présentant le moindre intérêt. Trafalgar-Square a été moins réticent. Vous en jugerez, quand je vous communiquerai ses rapports. Ce qu'il m'est impossible de faire pour le moment, car je les ai mis en lieu sûr. Que voulez-vous ? Je dois prendre mes précautions. A ce sujet, la correspondance avec Londres est difficile et scabreuse. Il faut donc écrire. Or, je ne veux pas écrire personnellement. La puissance de Mortigny est partout considérable. Si une de mes lettres tombait jamais entre ses mains, bien qu'ayant peu vécu auprès de lui, je le connais assez pour savoir que je serais une femme condamnée.

(A suivre)

**Société coopérative de Consommation**

**Ananas en tranches**  
 1.10 1.80 2.15 2.75 la boîte

**Framboises**  
 1.15 1.90 3.40 la boîte

**Fraises**  
 1.70 1.80 3.— 3.20 la boîte

**Macédoine de fruits**  
 1.75 1.85 3.— 3.30 la boîte

**Gornets à la crème**  
 0,07 0,10 0,15 la pièce

**Coques de meringues**  
 0,15 la paire

**Crème fraîche pasteurisée**  
 en flacons de 2, 3, 5 dl. et 1 l.

**Biscuits**  
 au détail, en sachets et en boîtes

**Tourtes**  
**Bûches de Noël**  
 moka, brie, praliné, chocolat, pistache, kirsch, rhum, etc.  
 3,50, 4,50, 5,50, 6,50, 7,50, etc.

Il est recommandé de passer les commandes d'avance

← TIMBRES — RISTOURNE →

A l'occasion des Fêtes  
 la BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**CHAUTEMS**  
 AUVERNIER

vous recommande

Ses délicieux fumés :

- Palettes
- Filets de porc
- Jambons
- Jambons roulés
- Noix de jambons

Ses langues de bœuf fraîches

Son grand choix en :

- Rôtis de bœuf, veau et porc
- Rognonnades de veau
- Quenelles de veau
- Ris et cervelles de veau
- Charcuterie fine
- Poulets et poulardes

et ses fameux

- Saucissons et saucisses au foie

TELEPHONE 8 21 42

**Vos skis**  
 chez  
**A. Grandjean**  
 Saint-Honoré 2  
 Tél. 5 15 62



**Baillo** S. A.  
 Neuchâtel

Un cadeau rêvé...  
**le fauteuil**  
 recouvert de beau tissu que nous vous offrons pour les fêtes au prix de Fr. 89.— seulement. Faites réserver votre fauteuil dès maintenant... c'est plus prudent !  
 Facilités de paiement

**Membres Gamme**  
 NEUCHÂTEL

**SALLE A MANGER**  
 bel ensemble massif dessiné spécialement, pavots sculptés sur panneaux, comprenant dressoir, argentier, table à rallonge 110/140, bibliothèque ayant un canapé encadré (cuir), huit chaises. Convient pour un autre empl. Fr. 4000.— Demander l'adresse du No 615 au bureau de la Feuille d'avis.

**MESSIEURS,**

Pour l'achat de votre manteau d'hiver et de mi-saison, nous avons tout pour vous satisfaire

**QUALITÉ :** Tissus anglais pure laine

**PRIX :** 100.- 120.- 135.- 150.- 170.- etc.

**COUPE :** 5 modèles différents du classique au plus moderne

Impôt compris Retouches gratuites

**Vêtements MOINE - Peseux**

**Pourquoi pas 2 Duromatic ?**

Cette merveilleuse casserole à vapeur rend de tels services !

Si vous ne l'achetez pas, vous la payez quand même, puisque vous consommez trop

4 1/2 6 10 l.  
**Fr. 65.50 72.50 102.-**

Livrable en emballage de fête

**H. BAILLOD & A.**  
 NEUCHÂTEL

**LA JOIE D'OFFRIR...**

... un cadeau utile en toutes circonstances et qui sera toujours apprécié...

Les belles

**CARTES DE VISITE**  
 de l'IMPRIMERIE CENTRALE S. A.  
 Rue du Temple-Neuf 1 - NEUCHÂTEL

**LA JOIE DE RECEVOIR...**

un BON d'une valeur de 10 fr. donnant droit à 100 cartes de visite et à 50 enveloppes assorties au choix de l'heureux bénéficiaire de ce BON

**TAPIS D'ORIENT**  
 sélectionnés pour les fêtes

Il vaut la peine de venir voir notre choix composé de pièces de grande qualité qui vous séduiront par leurs dessins et teintes d'une rare finesse

**R. Spichiger S.A.**  
 6, PLACE-D'ARMES - TEL. 5 11 45

la maison spécialisée qui vous offre la garantie d'un siècle et demi d'existence



### Les cadeaux bienvenus...

La pantoufle pratique pour tous les jours. Cuir rouge chaudement doublé d'agneau.

23<sup>80</sup>



26<sup>80</sup>

Pantoufle pratique et confortable, pour dames. Camoscio rouge, brun, vert ou bleu. Chaudement doublure d'agneau.

Chaussures  
La Rationnelle  
**BALLY**

Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 11

# TRICOTEZ 120 FOIS PLUS VITE

avec

## « RAPIDEX »

DÉMONSTRATIONS GRATUITES

NEUCHÂTEL : Hôtel du Soleil

Jeudi 17 et vendredi 18 décembre

de 14 h. 30 à 18 heures et de 20 à 22 heures

« RAPIDEX » tricote à l'endroit, à l'envers, en rond à volonté et la maille anglaise — 320 mailles — tricote chaque laine — un peloton en quatre minutes — guide-fil automatique — modèle populaire à disposition au prix de Fr. 325.—. Nous accordons facilités de paiement. « RAPIDEX » est un produit suisse de qualité et de précision offrant des possibilités illimitées. Une visite à l'une de nos démonstrations vous convaincra de sa supériorité et de ses avantages sous tous rapports. En cas d'empêchement, nous accordons une démonstration à domicile sans engagement. Adressez-vous à

Agence « RAPIDEX » : pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois, Mme Kölliker, Neuchâtel 7, case postale 17.

★ Un cadeau de bon goût ★  
pour sa propre famille ou pour ses bons amis

# Flex-Sil



sans joint de caoutchouc

LA REINE DES MARMITES A VAPEUR

1/4 de million de références suisses

4 modèles de ménage depuis Fr. 74.90, avec le nouveau livre Flex-Sil comprenant 60 recettes pour la cuisson à la vapeur.



Quelques avantages spéciaux du Flex-Sil:

- ... Cuit sans oxygène = plus riche en vitamines. Pas de perte d'arôme! 1/2 seulement du temps de cuisson normal!
- ... Ferme automatiquement par la pression de la vapeur = impossibilité d'ouverture préalable. Confiance entière sans aucun risque d'accident.
- ... Fond universel pour l'électricité, le gaz, le bois, le charbon. Solidité indéfinie.
- ... Enorme économie d'électricité ou de gaz. Le prix d'achat se rembourse automatiquement en moins d'une année.
- ... Mais avant tout: pas de joint de caoutchouc!

Modèles de 3, 4, 6, 10, 16, 20 et 25 litres de contenance  
chez les bons revendeurs

Fabricant: Grossenbacher-Sté Commerciale par Actions St-Gall/Lausanne



Comment faire plaisir à une dame ?

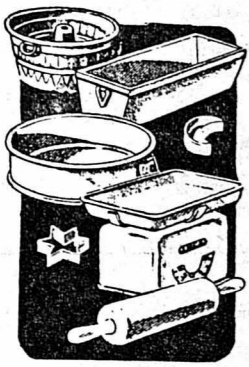
Offrez-lui

## UN BIJOU MICHAUD

Place Purry 1

Neuchâtel

TOUJOURS UN BEAU CHOIX



BEGUIN & PERRIN  
*à la ménagère*  
NEUCHÂTEL  
2 PLACE PURRY

A vendre un  
**PIANO A QUEUE**

noir, 180 cm., marque viennoise. Prix: Fr. 1300.—. Offres à J.P.B., Case gare 121, Neuchâtel.



**RHUM**  
40-41°

en flacons de 1 et 2 dl. environ chopines, bouteilles et litres, c'est très pratique...

MAGASINS MEIER S. A.

OFFREZ... un beau tapis, un tour de lits, une jolie descente depuis Fr. 15.60



# TAPIS



TAPIS D'ORIENT  
TAPIS MOQUETTE  
TAPIS BOUCLÉ  
TAPIS COCO  
PASSAGES POUR ESCALIERS  
TOUJOURS AVANTAGEUX

**E. GANS-RUEDIN**

NEUCHÂTEL — Bassin 10



**Couverts**  
argentés et inoxydables

**Bailloz**  
NEUCHÂTEL

Grand choix d'appareils de radio

d'occasion à partir de Fr. 50.—  
**AU MÉNESTREL**  
Fetisch Frères S. A.  
NEUCHÂTEL

LA

## PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE

NEUCHÂTEL *Armand* HÔPITAL 2

vous offre la meilleure chance de trouver le cadeau que vous cherchez :

choix de toutes les grandes marques de parfums ;

personnel qualifié pour vous conseiller

Guerlain	Nina Ricci	Corday	Caron	Christian Dior
Jacques Fath		Biki	Robert Piguet	Jacques Griffe
Carven				
Chanel	Pierre Balmain	Jacques Heim	Marcel Rochas	Lanvin
Revillon		Myrurgia	Lubin	Millot
Jean Patou				
Raphaël	Schiaparelli	Helena Rubinstein	Weil	Worth
Coty		Molyneux	Richard Hudnut	Funel
Bourgeois				
Houbigant	Molinard	Le Galion	Paquin	D'Orsay
Yardley		Vigny	Lenthéric	Lelong
Roman				
Gemey	Tho Radia	Roger Gallet	Prince Matchabelli	Knize Ten

Elle dispose également d'un grand choix d'eaux de Cologne, de coffrets de fêtes, de poudriers de première qualité et de jolis vaporisateurs  
Notre esthéticienne diplômée vous aidera de ses conseils  
Venez voir sans engagement notre exposition en vitrine et à l'intérieur



# LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

NE VOULONS-NOUS PAS LAISSER

## LA CLÉ DES SONGES SOUS LE PAILLASSON ?

Jusqu'à hier, on laissait toujours la clé des songes sous le paillason. Mais maintenant, il paraît qu'on se met à la cacher, de peur que les enfants ne s'en emparent. Comme si les songes étaient aussi dangereux que les allumettes qu'on range tout au haut de l'armoire pour que, même avec un escabeau, l'enfant ne puisse les atteindre.

L'éducation moderne veut, me suis-je laissé dire, que, s'ilôt l'enfant en âge de comprendre, tout petit encore, on lui dise :

Tu sais, le père Noël, ça n'existe pas, ni les génies, ni les fées, ni le Bon Enfant, ni les petits nains de la montagne, ni Merlin l'enchanteur. Tu sais, il ne faut pas croire que les cailloux savent voler, que les animaux savent parler, que le père Noël descend par la cheminée.

On ne lui laisse rien, on ne lui fait grâce d'aucune illusion. Et comme on n'a rien à proposer pour remplacer les rêves, on laisse l'enfant là, désorienté, dans un monde bien raisonnable, pas fait pour lui. On prend le courage de tuer ses rêves, mais comment se fait-il qu'on n'ait pas celui d'aller jusqu'au bout et de dire :

Tu sais, je vais t'apprendre ce qui est vrai.

C'est la grisaille des villes, c'est la ferraille du monde, c'est le fracas des voitures, c'est la fumée des usines, c'est les billets de banque, c'est la fatigue des travailleurs, c'est la boue des chemins.

Non, on préfère ne pas lui dire cela, parce qu'on ne veut tout de même pas le décourager trop d'avance. Parce qu'on voit bien qu'il est déjà assez déçu qu'on lui ait pris la clé des songes.

Tout le mal vient de ce que les grandes personnes se sont mises à croire qu'elles étaient si intelligentes qu'elles n'avaient plus besoin de merveilleux. Elles font semblant d'ignorer que l'univers est plein de miracles et de merveilleux et elles ne jurent que par la raison toute-puissante.

Ce n'est pas elles qui croiraient que la poupée en chiffons est une princesse, que le dessous de la table est un palais, que la descente de lit est un navire... Oh ! non. Une descente de lit, épaisse et chère, comme elle doit l'être, ne se transforme pas en navire car il est interdit aux enfants d'y toucher ; et ce n'est pas le dessous de la table qui compte, mais le dessus, bien poli, bien brillant, sur lequel il ne faut pas poser les doigts. Attention !

Ce qu'il y a d'étrange dans tout cet édifice raisonnable, c'est que les hommes croient encore à Dieu. Non, ne protestez pas. Voyez les choses... raisonnablement. Dieu, est-ce raisonnable ? Cette étrange naissance de Jésus, fils de Dieu, est-ce raisonnable ? Et cette étoile qui montre le chemin de l'adoration ? Et ces rois qui se prosternent devant un enfant nu dans le foin ?

Vous y croiriez, vous, si un beau jour l'Aga Khan, le shah d'Iran et l'ex-Farouk se mettaient en route pour apporter des présents à un enfant issu de la plus humble des familles d'ouvriers de chez nous ? Allons, vous voyez bien que ce n'est pas raisonnable.

Et que pensez-vous des phénomènes dits surnaturels ? Sorcelleries ? Comme vous voudrez, mais je vous signale qu'il y a des hommes d'Eglise, des savants, des médecins qui se sont penchés sur ces problèmes et qui croient que des forces inconnues peuvent se manifester à nous. Ils tiennent par exemple — un tout petit exemple — comme possible la conversation avec les morts. Mais ils ne commentent pas l'erreur de vouloir introduire l'intelligence et la raison dans un monde qui ne relève ni de l'intelligence, ni de la raison.

Tel est, toutes proportions gardées, le monde merveilleux de l'enfance. Il faut libérer l'âme de l'enfant de tous ces mensonges. Mensonges, pourquoi ? Un produit de l'esprit n'est-il pas aussi réel qu'un produit de la matière ? Un rêve n'est-il pas aussi précieux qu'un morceau de pain ? Non, l'enfant a besoin de merveilleux pour s'épanouir, un peu comme nous, pour être vraiment heureux. Et nous le savons bien qu'il suffit de ne plus croire au père Noël pour devenir ces adultes un peu tristes mais si intelligents que nous sommes. Plus tard, beaucoup plus tard, on fera semblant de croire de nouveau au père Noël et cette pauvre illusion de quatre sous nous suffira à nous faire du bien. On se souviendra alors de ces paroles d'Hamlet à Horatio : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre que n'en peut rêver toute la philosophie. »

On a aussi crié au sacrilège : « Avec tout ce fatras de barbe, de hotte, d'âne, de cadeaux, les enfants finissent par confondre le père Noël avec le Christ. Noël,

pour eux, n'est plus que l'apparition du vieux bonhomme. Redonnons à cette fête sa vraie signification, sa vraie grandeur. »

Si les enfants — en est-il vraiment ? — se rendent coupables de cette confusion, à qui la faute sinon aux parents qui n'ont pas su expliquer, aux parents qui n'ont pas su réserver à la religion la place qui lui est due, qui n'ont pas fait passer la crèche avant la hotte, l'Enfant avant le Bonhomme ?

D'ailleurs, on n'y arrivera pas si facilement à écarter le père Noël. Un film a tenté de le tuer, puis on l'a brûlé, en chair et en os, si je puis m'exprimer ainsi. C'était en 1951, à Dijon. Mais il n'en est

que plus vivant ! Justement parce qu'il n'est ni de chair ni d'os. Il est même la preuve vivante de la réalité de l'illusion. On ne tue pas quelqu'un qui vit dans l'esprit de milliers d'enfants de tous les pays, depuis bientôt deux mille ans ! L'éducation moderne peut toujours s'y essayer, je suis bien tranquille.

Oui, on aura beau faire. On arracherait à l'enfant toutes ses illusions, on le priverait de tous les personnages de légende, qu'il continuerait tout de même, dans la rue froide, à transformer en matière précieuse la boue qui s'agglutine contre le trottoir. Personne ne pourra jamais l'empêcher d'inviter chez lui, tous

les jours, un petit lion que personne ne verra jamais. Mais l'enfant sait bien que le lionceau arrive le matin, au déjeuner, qu'il dit bonjour et file ensuite prendre un bain dans la baignoire des parents, qu'il en sort tout mouillé et que, sans s'essuyer, il va s'asseoir au salon. L'enfant sait bien que le petit lion s'en va, le soir, rejoindre sa maman dans la forêt. Mais il rigole bien de voir que sa mère, à lui, ne sait rien de tout cela.

Nous vivons dans un monde toujours plus triste, toujours plus sanglant, toujours plus raisonnable, toujours plus risible aussi. Si nous remettons la clé des songes sous le paillason ?

MARIE-MAD.

### LES PROPOS DU GOURMET

## La légende du « Christmas pudding »

Il serait inadmissible que le plus anglais des puddings, pour le plus anglais des Noëls, n'eût pas sa légende fleurant bon les bois. On raconte donc qu'aux temps où l'Angleterre se composait de sept royaumes en mauvaise intelligence — c'était quand la France vivait sous les Mérovingiens — un roi de Kent, Ethelberg, s'étant rendu dans les forêts avec ses gens, sans la moindre croûte à se mettre sous la dent, un des seigneurs qui l'accompagnait eut l'idée de faire une pâte avec des noyaux de prunelles, d'y verser une gorgée de vin, et de cuire cela pendant deux heures à un beau feu. Le gâteau fut déclaré parfait, et le sire en voulut désormais manger chaque jour.

Des érudits sagaces, mais qui s'arrêtaient trop à la lettre, ont crié à l'invraisemblance devant cette pâte issue de noyaux triturés on ne sait comment. Il suffit de penser qu'il y a peut-être eu substitution dans le récit, qu'il s'agissait en réalité de prunelles, autrement dit de baies, pour que tout s'éclaire : l'autre nom du « Christmas pudding », plum-pudding, n'indique-t-il

pas que les raisins y occupent une place de choix ? Pourquoi ne pas supposer que cette troupe de chasseurs affamés y ajouta un morceau de graisse ? Voilà notre pudding trouvé, ou plus exactement la formule de notre pudding, pardon, du pudding des Anglais...

Halte ! Un historien très averti de l'alimentation, un homme qui ne craignait pas de se faire casser la figure avec tout l'art qu'on sait y mettre au pays de la boxe, le Français Burodeau, prétendit dans un moment de dangereuse euphorie que les vrais inventeurs du plum-pudding, c'étaient les Grecs. Aux noces du prince Argyen Garanus, nous apprend Athénée, on aurait en effet servi un plat qui contenait de la graisse, des fruits, du miel et de la farine. Possible. Mais avouons que l'indication est plutôt sommaire, et qu'on ne sait guère, après tout, quelle allure ni quel goût avait ce fameux gâteau.

Plus vraisemblable est l'hypothèse qui attribue au *far breton* (on écrit aussi *fare*, et même, ô horreur !

*lard*), quelque parenté avec le plum-pudding, celui-ci pouvant être issu de celui-là. Le *far* est une pâte composée de farine, de sucre, d'œufs, de raisins de Malaga ou de pruneaux secs dénoyautés, que l'on serre dans un sac de toile pour la cuire avec la soupe au lard. Je parle du vrai *far breton*, car il en existe un autre, plus civilisé en somme, et cuit au four comme le plus vulgaire des cakes. Après la soupe, on mange le *far* tout chaud, avec le lard, en guise de pain. Si l'on a l'estomac bien accroché, et le foie en pleine forme, cela paraît-il ne manque pas d'agrément. Je n'ai jamais essayé. Quoi qu'il en soit, il s'agit sans aucun doute d'un mets plus celtique que français.

Comment, d'ailleurs, penser que le plum-pudding n'eût pas été inventé par ceux qui nous donnent le mot pudding, que l'on n'a pu encore franciser au point de dire *poudingue*, comme l'espérait l'Académie lorsqu'elle admit ce terme dans son dictionnaire dès 1798 ? Notez que Carême, qui fut le merveilleux cuisinier de Talleyrand, l'appelait le « pudding anglo-français ». C'était audacieux, en face de Pitt, et quand se dressait le blocus de Napoléon. Mais rappelons-nous que Talleyrand finira sa carrière comme ministre à Londres de la monarchie restaurée en partie par lui. Son cuisinier devait avoir quelque peu de son flair diplomatique.

Restons à la cuisine. Peut-on ou ne peut-on pas, ailleurs que chez les Anglais, réussir un plum-pudding ? Question délicate, voire captieuse. Tous les chefs diront oui, et tous ceux qui ont découvert le plum-pudding en Angleterre diront non. Il se peut que certains facteurs tout subjectifs influencent l'appréciation. Le même « Christmas pudding », exactement, semblera différent selon que l'on y goûte chez nous ou sur les bords de la Tamise, dans cette atmosphère si délicieusement pénétrante de « Christmas ». Noël a beau sembler partout Noël, il n'est pas plus facile de confondre un Noël anglais avec un Noël français, qu'un Noël allemand avec un Noël italien.

Il se peut aussi, d'ailleurs, que le tour de main intervienne. Les Anglais — c'est incontestable — en ont un pour cet entremets, comme ils en ont un pour plusieurs pâtés chauds dont se délectait Léon Daudet, qui affirmait ne pas trouver en France chose pareille à ces « petits dômes de pâte grise » qu'il savourait dans certains bars du Strand, et dont s'échappaient, à l'incision, des morceaux, succulents et poivrés, de bœuf et de rognons. Qui a le génie du pâté, a le génie du pudding, son frère.

La recette, qui est longue mais simple, tous les livres de cuisine la donnent. Elle comporte cependant diverses variantes, comme c'est le cas pour les spécialités largement répandues. Il y a le plum-pudding des roturiers, et le plum-pudding des lords. On met plus ou moins de rhum et de cognac, leur qualité diffère ; le nombre et la proportion des fruits secs ou confits varient ; on flambe ou ne flambe pas ; les sauces d'accompagnement vont du simple au raffiné. Faut-il ou non ajouter du lait ? La tradition originale s'en abstient, sauf erreur. Elle ne parle pas davantage de quelques pommes râpées, qui ont pourtant leur raison d'être, ne serait-ce que pour la digestibilité. Il y a en revanche unanimité quant à la macération préalable : huit jours au moins, et même quinze — sans les œufs, bien entendu.

Paul ANDRÉ.



La robe courte, de Balenciaga, est de chantilly noir, garnie, à la taille et aux hanches, de rubans de satin

### LES IDÉES DE MARYVONNE

## BEAUTÉ, BEAUTÉS...

Dans ce bas monde où, dit-on, tout est relatif, cette notion de relativité est multiforme dans le domaine esthétique. Elle s'étend sur toute une créature dès l'âge le plus tendre jusqu'à l'âge certain. Qu'est-ce qui est beau ? Pourquoi est-ce beau ? Sur quoi étayons-nous notre opinion dans cette estimation de la beauté ?

Il est difficile de fixer le point crucial à partir duquel nous dépissons, le beau, le trouvons et le poursuivons, ensuite de quoi nous le déclarons tel.

Nous savons, non seulement pour le lire et l'entendre dire, mais pour l'expérimenter nous-mêmes fréquemment, que les avis diffèrent presque toujours, et souvent profondément, selon qu'une personne est déclarée belle — ou sans beauté — par un homme ou par une femme. (Et quand je dis un homme, une femme, je n'entends pas le couple marié. Parce que, dans ce cas, c'est encore une tout autre histoire).

Les preuves de la beauté, l'éclat de cette beauté, son effet sur nous, sont multiples... Parfois, ils sont nuls, disons la vérité. L'incapacité de remarquer la beauté, l'indifférence totale dans laquelle elle peut laisser des individus, sont deux traits de l'humaine nature qui, par leur fréquence, m'ont toujours stupéfiée. Ma stupéfaction dure toujours, croyez-le bien. Il y a ainsi des tas de gens et non point bêtes ni ignares, qui peuvent passer devant, à côté et tout près de la beauté sans en recevoir aucune agréable impression (voire un choc, parfois), sans que jamais elle les fasse s'exclamer

d'admiration, ni perdre le souffle de surprise. Simplement, elle ne les frappe, ne les retient, ne les captive pas ! Le sens de la beauté ne leur est pas accordé, et ils n'éprouvent pas le besoin, ni même l'envie, de l'acquiescer.

A l'opposé, nous trouvons des gosses qui, dès leur prime enfance, lèvent des yeux subjugués, font des sourires ravissants, à des femmes douées de beauté. Ils sont naïfs et francs, ils disent tout simplement : elle est belle, cette demoiselle ; comme elles est jolie, cette dame... et leurs yeux clairs le déclarent aux bénéficiaires. Si, parmi les adultes, les avis, les goûts diffèrent beaucoup sur les charmes physiques de leur prochain, les uns les trouvant nombreux, frappants, les autres les ignorant de bonne ou de moins bonne foi, chez les enfants et les jeunes gens, l'attrait mystérieux, mais tangible, des beautés corporelles, ne se trompe presque jamais d'objet. Il y a, chez les petits d'homme, des aveugles aussi, sans doute, des insensibles à vie, concernant la beauté. Mais j'ai maintes fois observé — et je puis le faire encore — que la franche admiration enfantine — encore sans arrière-pensée de dépit intime, de jalousie personnelle — est un hommage fréquent à la beauté, et que cet hommage ne se trompe quasi jamais d'adresse !



Une broderie d'or sur organdi de soie noire interprète cette magnifique robe de Dior

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé pour les

**PAPIERS PEINTS**

qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste

**M. THOMET**

ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL

Représentation des papiers peints artistiques anciens de Genève imprimés à la planche dans tous les coloris

Toujours les dernières créations

**Spécialités de corsets**

Mme Havlicek-Ducommun

La plus ancienne maison de la place

Timbres E. N. 5 % - Rue du Seyon

Tél. 5 29 69

Mamans ! Une nouveauté !

Le ravissant petit album

**Les Mimets jolis au cirque**

vient de paraître

En vente dans toutes les librairies

Trois autres titres

Chaque album Fr. 2,60

### VESTES EN DAIM

Jacques Jutzeler & Co

CUIRS ET PEAUX

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

Vous auriez dû exiger une fermeture éclair COLOR-METAL

**AU CORSET D'OR**

Road-Guyot - Epantours 2, Neuchâtel

UN CORSET de qualité !

UN CORSET qui vous dure

UN CORSET qui vous donne satisfaction !

l'achetez chez nous !

5 % Timbres E. N. et J.



Dans toute la gamme de prix

Colifichets  
Bonneterie  
Lingerie fine  
Bijouterie fantaisie  
Articles de cadeaux

*La maison du tricot*

Four offrir

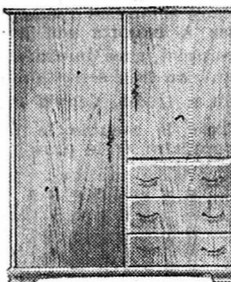
**Au Chiffon**

Poliches complètes - Lampadaires - Abai-jour  
Tissus et galons - Parchemin  
Grand choix en magasin

Rue du Seyon - 6, ruelle Dublé, 1er étage  
NEUCHÂTEL

**V. GUTKNECHT**

**POUR FUMEURS**  
Services, cendriers, boîtes à cigarettes, porte-pipes, pots à tabac, au Bazar Neuchâtelois



**Combi N° 2**  
est une nouvelle conception géniale. L'armoire est d'une profondeur permettant la suspension des manteaux sans les froisser. Les trois tiroirs vous permettront de ranger votre lingerie et le petit buffet au-dessus, pourvu de trois compartiments, complètement admirablement ce meuble rêvé de toute jeune fille.

A voir chez **Iskrabal S.A.**  
fabrique de meubles **PESEUX**  
Facilités de paiement

**BOUGIES**  
toutes dimensions, tous genres, chandeliers en bois, fer forgé, beau choix au Bazar Neuchâtelois

**GUIVRE**  
fer forgé, bois, grand choix au Bazar Neuchâtelois

Beau choix de **réveils** depuis Fr. 9.-

**F. JACOT-ROSSELET**  
Clinique des montres  
Saint-Honoré 1 Neuchâtel

Ne désirez-vous pas que ce sac soit le vôtre ?

Celui-là ou un autre, mais de chez

**Guye-Rosselet** MAROQUINIER

Et la qualité !

Neuchâtel, Rue de la Treille - Même maison à la Chaux-de-Fonds

**Un cadeau distingué**



**Parure 2 pièces**

en charmeuse, façon soutien-gorge rehaussée d'une très belle broderie de Saint-Gall au corsage et au jupon. Pantalon assorti, façon évasée. Se fait en rose et blanc

**25.50**

NOTRE EXCLUSIVITÉ : **PARURE «DAPHNIS»**  
en pur coton macco égyptien peigné, avec garantie, trois coloris, un joli cadeau très apprécié

**7.90**



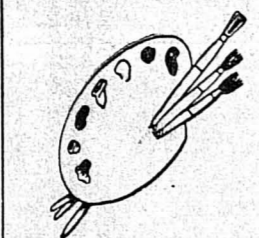
**AU CEP D'OR**

**WILLY GASCHEN**  
Moulin 11 - NEUCHÂTEL

VOUS OFFRE UN grand vin mousseux DE HAUTE QUALITÉ

**DONVAR**

**BOMBES**  
de table, toujours grand choix au Bazar Neuchâtelois



Pour la peinture artistique  
COULEURS EN TUBES  
**Lefranc et Talens**  
PINCEAUX  
Toiles - Cartons  
Châssis - Cadres



**ROHCO**  
machine pratique présentation impeccable, pour couper, râper, passer, etc.  
Inoxydable Fr. 42.80

**Baillod & Co**  
Neuchâtel



**Bougies de Noël**  
-65 ct.  
la boîte avec timbres d'escompte  
MAGASINS MEIER S. A.

**PLACE PURRY**  
Tous les jours grand choix de **SAPINS DE NOËL**  
rouges et blancs. Belle dalle pour décorations, ainsi qu'une quantité de houx. Se recommande : Marcel Leuba, tél. 5 15 55.

Le cardigan très en faveur cette saison

Notre grand succès !

**JAQUETTE CARDIGAN**  
coupe italienne en gros tricot genre main, se fait en blanc, noir, marine et 7 coloris moda.

Tailles 38 à 44

**49.50**

Riche choix de jaquettes Cardigan, modèles inédits en pure laine unie depuis **17.50 à 59.-**

Assortiment incomparable en pullovers pure laine unis ou fantaisie depuis **14.80 à 49.-**

TOUTES COMPARAISONS CONDUISENT :

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

**HUG & CO**  
Disques NEUCHÂTEL

« HIS MASTER'S VOICE »  
« DECCA »  
« POLYDOR »  
« COLUMBIA »  
Disques LONG PLAYING  
Les enregistrements les meilleurs sur les meilleures marques

**BIJOUTERIE**  
fantaisie, très beau choix dans tous les genres au Bazar Neuchâtelois

**Alliances**  
Adressez-vous à **H. VUILLE**  
Place du Temple

A vendre pour cause de double emploi une machine à laver neuve. Prix très intéressant. S'adresser dès 17 heures, à Mme Girardet, rue Louis-Favre 29 (Rialto).

**ESBEY**  
le shampoing de qualité pour les cuirs chevelus les plus délicats

**ESBEY BLANC**  
spécial pour cheveux blancs

Dans toutes les bonnes maisons  
**N. H. SCHMIDT & Co NEUCHÂTEL**

**MEIER ALIMENTAIRE S. A.**

Pour Noël offrez une bouteille de liqueur de marque, c'est un cadeau toujours apprécié

Grand choix aux MAGASINS MEIER S. A.

**VISITEZ le Bazar Neuchâtelois,** vous y trouverez quantité de bien jolies choses pour vos cadeaux

OFFREZ... un beau couvre-lits pour lits jumeaux, avec volants, depuis **Fr. 89.-**  
Jetés de divans depuis Fr. 36.-  
GRAND CHOIX CHEZ **Mendès & Meyer** NEUCHÂTEL

**Cristaux**  
avantageux **BERNARD**

**Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1954**

Nos abonnés recevront cette semaine encarté dans leur journal

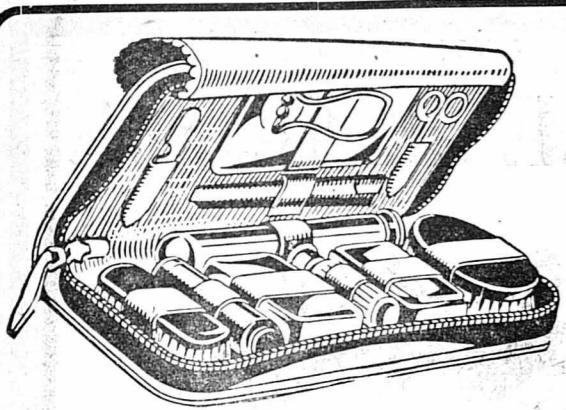
**un bulletin de versement**  
au moyen duquel ils pourront renouveler sans frais, leur abonnement

**Le tarif des abonnements est le suivant :**

1 an	.....	Fr. 30.-
6 mois	.....	» 15.25
3 mois	.....	» 7.75

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »  
Compte postal IV 178





C'est complet !  
En effet, tout y est dans la trousse de chez

Et la qualité !

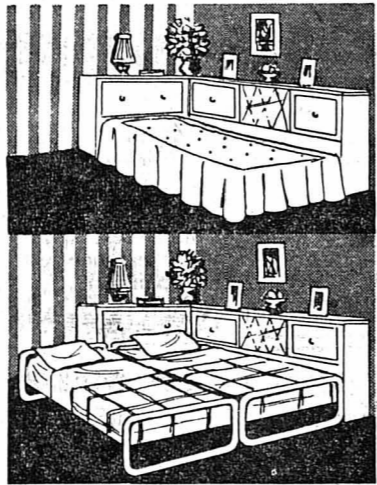
**Guy-Rosset**  
MAROQUINIER

Neuchâtel - Rue de la Treille  
Même maison à la Chaux-de-Fonds

Nouveau! **Sleepwell**

Unique dans les annales de l'ameublement !

Le lit double combiné, entièrement métallique (deux lits de 90 x 190 cm.), y compris deux sommiers spéciaux et deux bons matelas à ressorts est livrable immédiatement, complet, avec garantie de 10 ans, au prix sensationnel de **Fr. 399.-** ou à crédit, depuis Fr. 30.- par mois. C'est le meuble le plus pratique, le plus populaire et le plus avantageux de l'année !



Demandez le prospectus qui vous sera adressé gratuitement, à

**Meubles G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

Rue Saint-Maurice Tél. (038) 5 23 75

Très important ! Malgré le prix très bas et les grandes facilités, reprise en compte de votre vieux lit ou divan ! Profitez tous de cette action sensationnelle... avant Noël encore !

**Le dernier cri!**  
**EVERSHARP**  
Retractable 609

Le stylo à bille parfait

Une pression et il est prêt à écrire - Après usage, l'agrafe fait rentrer la pointe. Pas de taches !

Ecriture sèche, non copiante, résistant à la lumière et à l'eau (attestation officielle !)

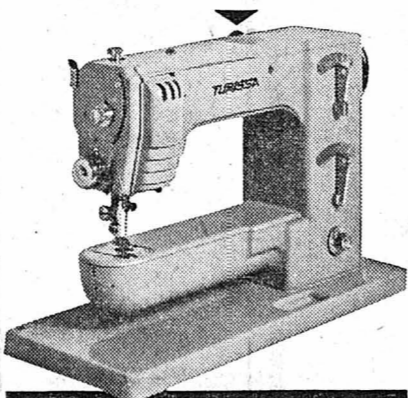
Cartouche d'encre transparente d'une grande durée, facile à remplacer soi-même.

Encre permanente en 4 couleurs.

Ne coûte que **Fr. 7.80**

Exigez bien la marque gravée **EVERSHARP**

(Agence générale: Kaegi SA, Schmidhof, Zurich)



**TURISSA**

Chef-d'œuvre de l'industrie suisse, doté du couplage Triomatic qui vous offre de nouveaux avantages absolument exclusifs.

**FR. 625.-**

Démonstrations en tout temps à domicile :

**W. MEIER - NEUCHÂTEL**

Suchiez 8 - Tél. 5 68 16

Agent exclusif pour le canton Service rapide. Facilités de paiements.

Contre envoi de ce bon, vous recevrez gratuitement le prospectus « Turissa » détaillé.

Nom : .....

Adresse : .....

Lieu : .....

**BON**

# A VERSAILLES, DANS LE SECRET DES COULISSES DU CONGRÈS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dehors un bruit de troupes en armes se propage en direction du château. M. Genébrier regarde sa montre. Il est huit heures et dans Versailles pavlovski, les barrages de police commencent à prendre position.

12 heures. — C'est l'heure du coup de feu dans les grands restaurants versaillais où la tradition exige qu'on déjeune avant l'élection présidentielle. Le plus célèbre de ceux-ci est le Trianon palace. Ses huit cent cinquante places se sont arrachées et la direction désespérée a dû refuser un couvert à des retardataires aussi connus que Jean Cocteau et Yvon Delbos. Le menu est princier : langouste grillée, poularde farcie au foie gras, ananas en surprise, le tout arrosé par un champagne de la bonne année. Dans cette vieille et illustre maison le Tout-paris à sa table. Ici celle de M. Paul Reynaud, plus loin celle de M. René Laniel, frère du président du Conseil. L'Académie est représentée par Marcel Pagnol, la diplomatie par une brochette d'ambassadeurs. La médecine a délégué le professeur Mondor, la haute couture Germaine Lecomte et Jacques Fath et l'on peut voir, à côté du nonce, un prêtre très proche du cardinal archevêque de Paris.

Au Chapeau gris, autre très bon bouchon versaillais, la police a établi un poste d'observation. Le menu est celui d'un gourmet : soles en turban et rôti de chevreuil Grand veneur. Les « poulets » sont traditionalistes, ils boivent du pouilly et du beaujolais.

Entrez dans la danse

14 heures. — Le centre d'activité s'est déplacé de la périphérie gourmande aux grilles du château de Versailles. Les voitures se succèdent, canalisées par les C. R. S. en grande tenue et les gendarmes ceinturés et gantés de blanc. L'entrée officielle se fait par l'aile gauche du palais des rois, après un savant virage dans la cour d'honneur. Invités et parlementaires débouchent dans la galerie des bustes qui est un peu la galerie des pas perdus de l'Assemblée de l'Union française, laquelle, rappellons-le, est locataire habituelle de ce palais du Congrès installé en 1875 spécialement pour y élire tous les sept ans un président de la République et servir de lieu de réunion aux deux Chambres assemblées en commun, soit pour y discuter de la constitution, soit pour y siéger en tribunal politique extraordinaire.

L'hémicycle où va se dérouler l'élection est, en plus grand et en plus majestueux, la réplique de celui du Palais-Bourbon. La tribune présidentielle est identique avec cette différence toutefois que le marbre est remplacé par du bois peint. Un grand tableau domine la salle. Il représente la réunion des Etats généraux de 1789. C'est une peinture sans chaleur, mais de circonstance. Exactement ce qu'il faut à cette journée de décision sans appel. Les neuf cents fauteuils sont de cuir grenat et même compte tenu des absences inévitables ils seront sans doute insuffisants pour recevoir les 974 députés et sénateurs appelés à pourvoir l'Elysée d'un nouveau titulaire. Chaque parlementaire cependant a sa place marquée par un bristol, selon l'ordre alphabétique, le Congrès

ignorant les subtilités de l'appareillement politique.

Comment le président est élu

Un roulement de tambours se fait entendre. Précédé d'un huissier à chaîne, M. André Le Troquer, premier vice-président de l'Assemblée nationale, qui remplace M. Edouard Herriot — malade — fait son entrée dans la salle du Congrès. Les parlementaires se lèvent.

15 heures. — La séance est ouverte. En habit noir et cravate blanche, M. Le Troquer prend la parole : « Mesdames et messieurs les parlementaires, l'ordre du jour appelle l'élection du président de la République. » Suivent alors la lecture des textes constitutionnels, la désignation des 36 scrutateurs et des 12 suppléants, et le tirage au sort de la lettre qui donnera le départ du scrutin.

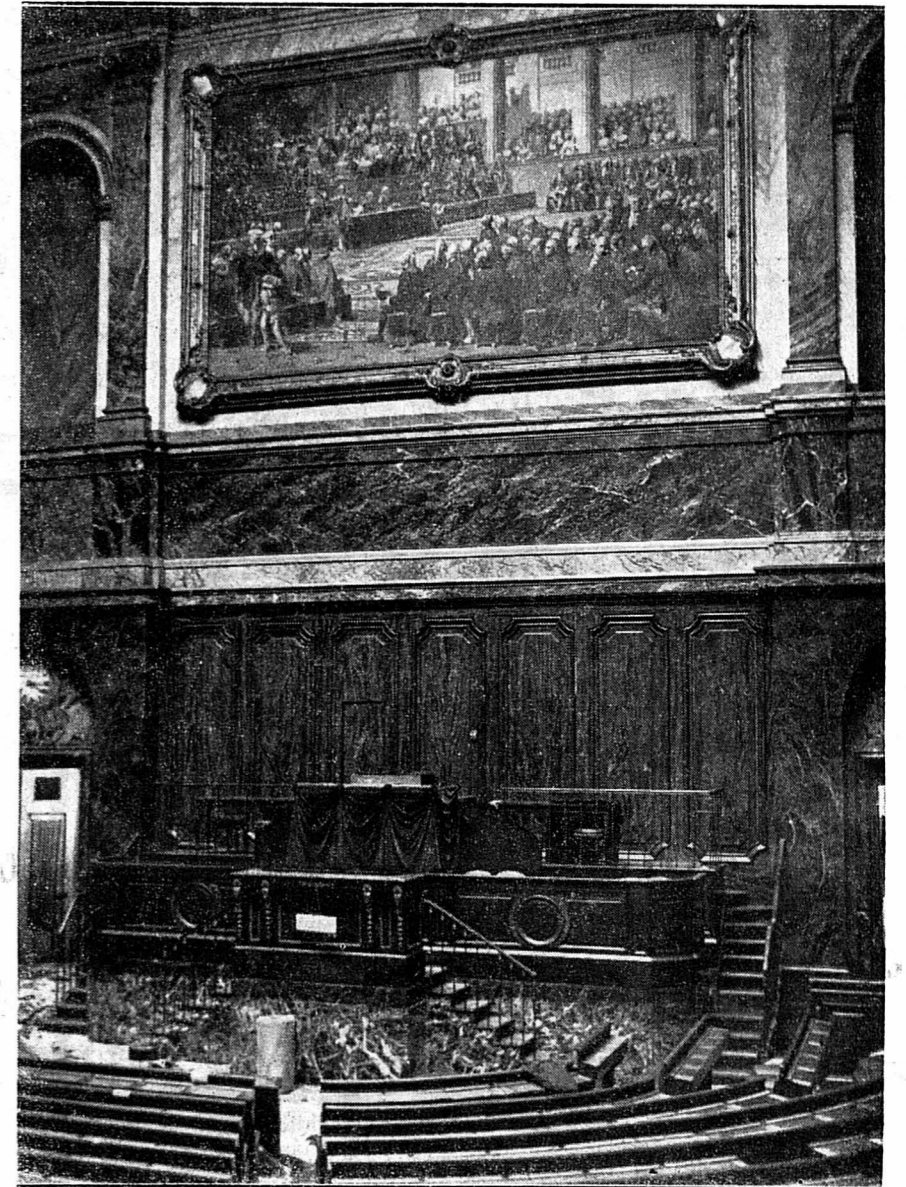
Dans les tribunes, les invités suivent passionnément le déroulement de cette procédure pourtant fastidieuse. La télévision et le cinéma grillent de la pellicule et, pour la première fois dans son histoire, le Congrès connaît l'éblouissement des projecteurs. Dans les escaliers et les

couloirs, la presse fait son métier. Le téléphone retentit, les télétypes cliquent à toute vitesse. Avant même que le vote ait commencé, le monde est informé des derniers tuyaux sur l'élection présidentielle.

« Au premier de ces messieurs. » L'appel nominal débute se poursuit et une fois passé devant l'urne de bronze, le votant remet à l'huissier une bille noire qui permet un pointage sans erreur possible. Trois heures vont ainsi s'écouler...

19 heures. — Le vote est terminé et le résultat sera proclamé dans quelques minutes. S'il est positif, la France aura un président de la République. S'il est négatif, au contraire, un nouveau vote aura lieu immédiatement. C'est en quelque sorte un match au « finish » qui se déroule à l'Assemblée nationale. Le vainqueur doit obtenir la majorité absolue des suffrages et tant qu'il ne l'aura pas atteinte les scrutins se renouvelleront. Charmante perspective et qui peut fort bien prolonger l'improvvisé de Versailles de 24 heures, sinon même de deux jours.

M.-G. GELIS.



La tribune présidentielle dans la salle du congrès, à Versailles, où se déroule l'élection du président de la République.

## LA DURÉE DE LEUR « SEPTENNAT »

Nom et origine	Profession et fonction politique	Election	Age	Durée
ADOLPHE THIERS Marseille (B.-du-Rhône)	Avocat. Chef du pouvoir exécutif	1871	74	2 ans 3 mois (démiss.)
MAC-MAHON Sully-sur-Loire (Loiret)	Maréchal de France. Ancien sénateur	1873	65	5 ans 10 mois (démiss.)
JULES GREVY Mont-s.-Vaudrey (Jura)	Avocat. Président de la Chambre	1879-1887	72-79	8 ans 10 mois (démiss.)
SADI CARNOT Limoges (Haute-Vienne)	Ing. P.-Ch. Préfet, dép. min. des finances	1887	50	6 ans 7 mois (assassiné)
CASIMIR PÉRIER Paris	Banquier. Président de la Chambre	1894	46	6 mois (démissionne)
FÉLIX FAURE Paris	Négociant. Député, ministre de la marine	1895	54	4 ans 1 mois (mort subite)
EMILE LOUBET Marsanne (Drôme)	Avocat. Président du Sénat	1899	61	7 ans
ARMAND FALLIÈRES Mézin (Lot-et-Garonne)	Avocat. Président du Sénat	1906	65	7 ans
RAYMOND POINCARÉ Bar-le-Duc (Meuse)	Avocat. Député, président du Conseil	1913	53	7 ans
PAUL DESCHANEL Bruxelles (père proserit)	Préfet. Président de la Chambre.	1920	65	7 mois (démissionne)
ALEXANDRE MILLERAND Paris	Avocat. Député, président du Conseil	1920	61	3 ans 10 mois (démiss.)
GASTON DOUMERGUE Aigues-Vives (Gard)	Avocat. magistr. colonial. Prés. du Sénat.	1924	61	7 ans
PAUL DOUMER Aurillac (Cantal)	Professeur. Journaliste. Prés. du Sénat	1931	74	11 mois (assassiné)
ALBERT LEBRUN Mercy-le-Haut (M.-et-M.)	Ingénieur des mines. Président du Sénat 1932-1939	1932-1939	61-68	8 ans 2 mois (démiss.)
VINGENT AURIOL Revel (Haute-Garonne)	Avocat. Président de l'Assembl. nationale	1947	63	7 ans

## EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

27 novembre. Clôture de liquidation de la succession répudiée de Marie-Madeleine Von Allmen née Crausaz, de son vivant ménagère à la Chaux-de-Fonds.

2 décembre. Ouverture de la faillite de Lucien Forchet, représentant de commerce, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 26 décembre 1953.

4. Ouverture de la faillite de Jean-Henri Erb, agriculteur à Boveresse. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 29 décembre 1953.

5. Suspension de liquidation de la succession insolvable de Marie-Alice Gauthier, née Béguin, de son vivant à Neuchâtel.

7. L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a :

prononcé la mainlevée de la tutelle de Jeanneret Frédéric-Henri, de Bussey-sur-Valangin, décédé, et relevé Alfred Perregaux, notaire, à Cernier, de ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Evarad Jacques-Gustave-Otto, décédé, et

relevé le directeur de l'assistance publique de la commune de Chézard-Saint-Martin, de ses fonctions de tuteur ;

relevé Joseph Andréoni, à Cormoret, de ses fonctions de tuteur de Wicli Nikolaus, à Cormoret, et nommé en qualité de nouveau tuteur Sam Humbert, adjoint à l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel ;

nommé Etienne Dévaud, à Cernier, en qualité de tuteur de Dévaud Anne-Marie, à Cernier ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Veuve Juliette-Laure, décédée, et relevé Charles Braub, administrateur communal de Cernier, de ses fonctions de tuteur.

7. L'autorité tutélaire de la Chaux-de-Fonds a :

prononcé la mainlevée de la tutelle de Gisèle-Andrée Robert, à Neuchâtel, majeure, et relevé René Werner, chef du bureau des services sociaux, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Charles-Henri Ziegler, à la Chaux-de-

Fonds, majeur, et libéré Marcelle George, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tutrice ;

prononcé la mainlevée de la tutelle d'Eric-Ernest Castioni, à la Chaux-de-Fonds, et libéré Marcelle George, de ses fonctions de tutrice.

8. Clôture de la faillite de Simone Hammel, coutellerie « A l'Eclair », à la Chaux-de-Fonds.



## Pour les étrennes LA GUILDE DU LIVRE

vous propose

**La Prise du Pouvoir**

Roman de Czeslaw Milosz

Prix européen 1953. Traduction de Jeanne Hersch  
L'exemplaire Fr. 6.60

**L'Homme qui voulut être Roi**

de Rudyard Kipling

Choix des meilleurs récits fait par Gustave Roud  
Frontispice de J.-J. Gut. Reliure pleine toile  
L'exemplaire Fr. 5.50

**Peinture étrusque**

de Leisinger

Illustré de 80 planches en noir et 16 en couleurs  
Photos Dräyer. Format 22x28 cm.  
L'exemplaire Fr. 15.-. Jusqu'au 31. XII. Fr. 12.-

**Pour un Herbiere**

de Colette

Illustré d'aquarelles et de dessins de Pia Roshardt  
Couverture couleurs, brochée. Format 18x24 cm.  
L'exemplaire Fr. 12.-

**Paradis terrestre**

Texte de Colette

Photos IZIS. Même présentation que Paris des Rêves,  
Grand Bal, Charmes de Londres  
L'exemplaire Fr. 15.-

**L'Education sentimentale**

Roman de Flaubert

Préface d'Yves Velan  
Reliure pleine toile rouge, impression or  
L'exemplaire Fr. 6.60

**Circonstances de la Vie**

Roman de C.-F. Ramuz

Reliure pleine toile côtelée  
L'exemplaire Fr. 6.60

**Bourlinguer**

de Blaise Cendrars

Illustré de 12 photographies reproduites en héliotypographie 2 couleurs. Reliure pleine toile, impression 3 couleurs, fers de Picart le Doux  
L'exemplaire Fr. 8.-

**La Chine dans un Miroir**

Textes de Claude Roy et de la littérature chinoise  
Illustrations en offset 7 couleurs et noir  
Photos Cartier-Bresson, Bischoff, Verger, etc.  
Couverture couleurs. Format 22x28 cm.  
L'exemplaire prix spécial Fr. 15.-

**La Guerre et la Paix**

Roman de Léon Tolstol

Introduction de G. Ribemont-Dessaignes  
1200 pages sur papier bible, reliure de luxe souple marocain rouge. Impression or 18 ct.  
L'exemplaire Fr. 15.-

**L'Opéra de la Lune**

Texte de J. Prévert

Livre d'enfants. Illustrations reproduites en offset  
6 couleurs de Jacqueline Duhème  
L'exemplaire Fr. 5.50

**Servitude et Grandeur militaires**

d'A. de Vigny

Introduction de Dominique Aury  
L'exemplaire Fr. 4.50

... et 125 ouvrages au choix !

## GUILDE DU LIVRE

4, AV. DE LA GARE LAUSANNE TÉL. 23 79 73







**Cinéma**  
**THÉÂTRE**  
Dès ce soir à 20 h. 30  
Pour 4 jours seulement

Tél. 5 21 62



L'histoire vécue des pionniers de l'Ouest...  
Des hommes durs comme de l'acier tracent la voie du « cheval-vapeur »

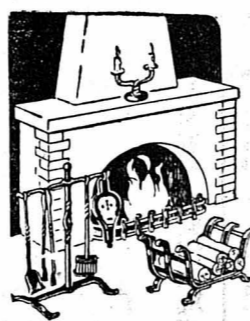
EN COMPLÉMENT, UN DEUXIÈME FILM :

**S.O.S. Révolte à bord** avec **JON HALL**

Dimanche, matinée à 15 h. — Samedi location de 16 à 18 h.

Version originale sous-titrée français-allemand

**VOS LOTS DE VINS**  
MAGASINS MEIER S. A.



Garnitures de cheminées  
Articles en fer forgé

**Baillod & Co.**  
Neuchâtel

**Votre enfant a grandi...**

ACHÉTEZ - LUI LE LIT DÉFINITIF : le divan métallique à tête mobile, avec protège-matelas et ressorts, couffin beige ou bleu. LE TOUT SEULEMENT Fr. 220.— sur désir, même avec facilités de paiement! Choix énorme d'autres modèles... Une visite vaut la peine! Toujours chez



**Algèbre et géométrie**

Qui donnerait des leçons à élève d'école secondaire? Adresser offres écrites sous B. W. 608 au bureau de la Feuille d'avis.

**APOLLO**

Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30  
Vendredi, samedi, dimanche, mardi  
et mercredi - Matinées à 15 heures

*Le film aux mille éclats de rire*



Location :  
Tél. 5 21 12

Elite  
Films  
Zurich

**PAS DE VACANCES POUR MONSIEUR LE MAIRE**

avec

**André CLAVEAU - Noël ROCQUEVERT**

et le concours des grands compositeurs  
Paul DURAND - LECA - Francis LOPEZ - Jean LUCHESI  
dont les chansons à succès sont interprétées par  
**ANDRÉ CLAVEAU ET LES PETERS SISTERS**

**En 5 à 7**

Samedi à 17 h. 30

Lundi à 15 heures

Un magnifique film français d'aventures et d'action

**AU GRAND BALCON**

avec **Pierre FRESNAY - Georges MARCHAL - Jeanine CRISPIN**

● ENFANTS ADMIS ●

**CAPITOL - BIENNE**  
Mardi 29 décembre 1953, à 20 heures,  
Représentation exceptionnelle des GALAS KARSENTY

**YVONNE PRINTEMPS**  
**PIERRE FRESNAY**  
Jouent

**HYMÉNÉE**  
comédie en 4 actes d'Edouard BOURDET  
avec  
Alain QUEROY - Germaine de FRANCE  
Hélène PETIT - Gisèle GRANDPRÉ  
LEFÈVRE - BEL - Nicole ROZAN  
Albert THERVAL - Paulette SEYRAC

Décor de JANSEN  
Robes de Jeanne LANVIN

Spectacle hors abonnement  
Location ouverte chez Mlle Liechti, 51, rue de la Gare, tél. 2 44 18.  
Prix des places : de Fr. 3.45 à Fr. 10.75 (impôts compris).



**On allonge**

et élargit toutes chaus-sures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale. Cor-donnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

**Beau choix de cartes de visite**  
au bureau du journal

**RESTAURANT** Tous les jeudis et samedis  
**Le Jura TRIPES**  
pièds de porc au madère

Spécialités de la saison  
Gibier - Grillade - Fondue - Escargots  
Moules marinières  
le tout accompagné des meilleurs crus du pays

Dégustez nos excellents thé et café avec la crème à 15 % pasteurisée et homogénéisée  
Grande et petite salle pour sociétés et banquets

W. Monnier-Rudrich Tél. 5 14 10

**ALBERT LOCCA EXPOSE**

SES RÉCENTES PEINTURES  
au Casino de la Rotonde - Neuchâtel  
DU 10 AU 21 DÉCEMBRE

En semaine, de 14 à 18 h. et de 20 à 22 h. Les dimanches, de 10 à 12 h. et de 14 à 22 h. ENTRÉE LIBRE

**AUTO-ÉCOLE**

Enseignement théorique et pratique  
André WESSNER, Liserons 9 - Tél. 5 46 89

**STUDIO**

Tél. 5 30 00

**DÈS AUJOURD'HUI À 15 H. ET POUR 6 JOURS SEULEMENT**

Parlé français

**MANDY**

La lutte héroïque d'une mère pour sauver sa fillette, née sourde, de l'isolement où elle se trouve...  
Mais quelle joie... et quelle récompense ce fut pour sa mère,  
au moment où Mandy prononça avec difficulté son premier mot : « maman »  
**TOUS CEUX QUI VERRONT CE FILM EN SERONT BOULEVERSÉS... CONQUIS...**

En complément de programme et pour marquer le 25me anniversaire de Mickey, deux dessins animés de Walt Disney

Samedi et dimanche : Matinée à 14 h. 45. Tous les soirs à 20 h. 30. Location ouverte aujourd'hui, samedi et dimanche, dès 14 heures et jusqu'à 17 h. 30

**SAMEDI**  
**DIMANCHE** } à 17 h. 30

UN FILM DE ET AVEC SACHA GUITRY

**« LE TRÉSOR DE CANTENAC »**

Gai, amusant, satirique, un dialogue pétillant d'esprit

Lana Marconi  
et Pauline Carton





# CHRONIQUE RÉGIONALE

## SOUVENIRS À PROPOS D'UNE INAUGURATION

### Ce qu'était la troisième section du Gymnase cantonal au début du siècle

La nouvelle loi sur la formation des futurs instituteurs a ressuscité le gymnase pédagogique. Cette section avait été supprimée en 1909, sauf erreur, lors de la réorganisation de l'École normale. Jusqu'à cette date, les sexes étant rigoureusement séparés, l'École normale était l'appartement des jeunes filles; les garçons suivaient les cours du Gymnase pédagogique.

Au début du siècle, la situation de ces jeunes gens se trouvait être assez spéciale. Alors que les filles avaient leurs cours au nouveau collège des Terreaux, ils ne disposaient, eux, d'aucun local assuré. Étrangers et voyageurs, ils vaguaient de l'Université à l'École de commerce en quête d'une salle vide où ils pussent prendre leur leçon.

Ensuite d'un arrangement avec M. Charles Gaillé, directeur, ils étaient, en principe, autorisés à occuper deux salles du bâtiment de l'École de commerce où — quand les salles étaient libres, car l'arrangement était à bien plaisir — se donnaient une partie des cours. Les leçons de dessin, physique, pédagogie et géographie avaient lieu à l'Université, au hasard, pour les dernières, des locaux disponibles. Ceux-ci, maintes fois, ne se trouvaient que dans les combles, mal chauffés l'hiver et brûlants l'été, où siégeait l'Exposition scolaire permanente. Entre temps, une petite course aux Terreaux formait un utile complément à la leçon de culture physique qui se donnait là-bas.

Étrangers et voyageurs, les pauvres n'étaient à tout point de vue. Jamais ils ne voyaient le directeur, si ce n'est à la fin du trimestre pour la remise des bulletins. Comme, depuis longtemps, une réorganisation de l'enseignement était en projet, l'ancien professeur n'était titulaire; tous avaient fait l'objet d'une nomination provisoire (provisoire qui dura, sauf erreur, une quinzaine d'années).

Inutile de dire qu'à ce régime les élèves jouissaient d'une liberté quasi absolue, bridée seulement par la sollicitude dévouée de certains de leurs maîtres... et le souci des examens d'Etat qu'il faudrait un jour affronter devant un jury qui ne badinait pas. Sauf cela, indépendance complète que reflétait bien le nom de « Libertas » donné à la société créée par ces jeunes gymnasiens, société d'une durée assez éphémère.

En 1900-1901, le corps enseignant était composé comme suit: M. Alexandre Perrotchet, directeur; MM. Numa Girard, langue française; Charles Gauchat, allemand; Charles Knapp, géographie et pédagogie; Fritz Landry, dessin artistique; Louis Mauler, dessin technique; Paul Godet, sciences naturelles; Auguste Dubois, mathématiques; Max Diacon, histoire; Emile Lauber, chant et musique; Charles Gaillé, comptabilité; Ulysse Matthey-Gentil, gymnastique; Eug. Sire, travaux manuels.

S. Z.

## VIGNOBLE

### BOUDRY

#### A la commission scolaire

(c) Au cours de sa dernière séance, présidée par M. René Heger, la commission scolaire a pris plusieurs décisions importantes.

Dès le début de l'année civile 1954, si le pouvoir législatif accorde les crédits qui lui seront demandés pour cela, le 50% des frais scolaires occasionnés par les parents par leurs enfants leur sera remboursé à condition qu'ils fassent soigner leurs enfants chez le dentiste scolaire qui accordera des tarifs spéciaux à nos écoliers.

Il y aura plus de trois cents écoliers au collège au début de l'année scolaire 1954-1955, ce qui représente neuf nouveaux élèves commencent l'école au printemps. La classe de deuxième année comptera, alors 51 élèves; celle de troisième année 48 élèves et celle de quatrième année 44 élèves, ce qui nécessitera l'ouverture d'une nouvelle classe. Dans ce cas, les degrés inférieur et moyen comprendront: une première année avec 30 élèves; une classe à deux ordres ayant 11 élèves de première année et 19 élèves de seconde année; une deuxième année avec 32 élèves; une troisième année avec 32 élèves; une classe à deux ordres ayant 16 élèves de troisième et 16 de quatrième de quatrième année; une quatrième année avec 30 élèves et une cinquième année avec 38 élèves. Il n'y aurait pas de changement dans le degré supérieur. La commission scolaire nommera au printemps un instituteur pour enseigner la langue allemande, pour autant que le Conseil général vote les crédits nécessaires.

La titulaire de la classe de quatrième année étant malade, elle est remplacée jusqu'à la fin de ce trimestre par Mme M. Reissiger, de Colombier, dont un instituteur prendra la place dès le mois de janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mme Reissiger étant appelée à tenir une classe à Colombier dès le début de 1954.

#### Activité de la société de développement

(c) Le comité de la Société de développement, dont M. Louis Wütrich est le président, M. Pierre Hess le vice-président, Mlle Hélène Quartier la caissière et M. Ernest Düschler le secrétaire, s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 1952-1953.

Durant l'assemblée annuelle, il a été rendu compte aux membres de l'activité de la société pendant l'exercice 1952-1953 et des décisions ont été prises concernant l'activité prévue durant l'exercice 1953-1954.

La Société de développement s'est chargée de l'aménagement d'une plage au lieu dit « Port de Boudry ». Une convention entre les propriétaires de terrains sis à cet endroit et la commune de Boudry, mettant à la disposition de la Société de développement une certaine surface de grève, bois et prés, n'a été signée qu'au début de l'été, de sorte qu'il n'y a pas été possible d'entreprendre des travaux avant la saison des bains. La commission d'embellissement, augmentée de quelques membres nouveaux, a été chargée d'établir un plan d'aménagement. Les travaux commenceront le printemps prochain. En premier lieu, il sera établi une station de pompage pour l'amener d'eau potable, des W.-C. seront construits et l'électricité sera installée.

Le 6 décembre, comme l'an dernier, Saint Nicolas a distribué des friandises aux enfants de la localité sous les auspices de la commission d'embellissement qui organisera l'année prochaine, comme elle l'a fait pendant l'été, un concours de décoration florale des fenêtres et des balcons.

Le dévouement des automobilistes de Boudry a permis d'organiser le 10 juin une sortie pour les personnes âgées et les infirmes de la commune. 1954 verra le renouvellement d'une telle course. En 1953, comme précédemment et comme ce sera le cas l'an prochain, la Société de développement s'est chargée de l'organisation de la Fête nationale. La traditionnelle kermesse de la Société de développement et de la Fanfare de Boudry a eu lieu les 5 et 6 septembre. Elle a eu un brillant succès qui s'est soldé par un bénéfice net de 2500 fr. Le cours de cuisine de l'année dernière a été suivi par douze participants. Un nouveau cours sera organisé dans le courant de l'hiver. M. Hermann Hauser, président de la Société du Musée de l'Aarouse, a fait part de la décision du comité de cette société, laquelle aura son assemblée générale en janvier 1954, de refuser actuellement une fusion avec la Société de développement.

Signalons encore que l'effectif de la Société de développement est de 148 membres individuels et de 15 membres collectifs.

## VAL-DE-RUZ

### FONTAINEMELON

#### Une visite au Laboratoire de recherches horlogères

(c) A la fin d'octobre dernier, la commission scolaire avait organisé une conférence sur le sujet « La montre et toutes les pièces nécessitant un examen du Laboratoire de recherches horlogères ». L'exposé fut intéressant de M. Claude Attinger physicien, fut suivi par un bon nombre d'auditeurs qui eurent l'occasion, vendredi passé, de descendre à Neuchâtel pour visiter le Laboratoire suisse de recherches horlogères.

Les visiteurs furent reçus par M. Claude Attinger qui rappela son passage à Fontainemelon, excusa M. H. Mugeli, directeur du Laboratoire suisse de recherches horlogères, puis retraça l'histoire du L.S.R.H. dont le nouveau bâtiment fut inauguré en 1940.

La visite des locaux s'effectua par groupes de dix personnes, sous la conduite de guides affables; les divers départements: chronométrie, chimie, métallurgie, métallurgie, spectrographie et essais mécaniques captivèrent tour à tour l'attention d'une cinquantaine de participants vivement intéressés par la multiplicité, la précision et la valeur des instruments mis à la disposition des chercheurs. Les services rendus par le L.S.R.H. sont très importants et ne feront qu'augmenter au fur et à mesure que l'horlogerie devra faire face aux exigences de la technique.

## VALLÉE DE LA BROYE

### PAYERNE

#### Assermentation du Conseil communal

(c) Samedi, dans la salle du tribunal, le préfet du district de Payerne, M. E. Nicod, a procédé à l'assermentation des membres du Conseil communal, soit les 75 conseillers élus lors des votations communales des 14 et 15 novembre. La répartition des sièges se présentait comme suit: 12 socialistes, 27 libéraux, et 36 radicaux.

La coalition socialiste-libérale ayant 39 sièges, les radicaux avec 36 élus se trouvaient donc en minorité. Vainqueur d'après le nombre des suffrages obtenus, le parti radical revendiquait 4 sièges à la municipalité ou 3 sièges mais le poste de syndic. Le parti libéral exigeait aussi 3 sièges dont le poste de syndic. Le parti socialiste, d'après la proportionnelle, avait droit à un siège, candidature appuyée par les deux partis bourgeois.

Après l'assermentation des conseillers, le préfet procéda à la nomination du président du Conseil communal, du secrétaire et des deux scrutateurs.

M. Auguste Rapin (rad.) a été nommé président du Conseil communal par 73 voix. M. Gérard Bel (rad.), secrétaire du Conseil communal par 71 voix. Le nouveau président prit place et procéda à la nomination des scrutateurs.

M. André Capt (lib.) fut élu vice-président par 66 voix. M. Georges Cherbulin (rad.) 2me vice-président par 72 voix.

Le Conseil décida à la majorité de réélire M. Ernest Crisinel, hussier au Conseil communal, secrétaire des séances des conseillers furent fixés à 2 fr. par séance. Le syndic recevra un traitement de 3000 fr. et les municipaux 1500 fr. chacun.

Nomination de la Municipalité. — Les affaires administratives liquidées, le président du conseil passa à la nomination d'un conseil municipal. MM. Henri Hügli (lib. anc.) fut réélu par 51 voix sur 75 suffrages. Albert Cornamusc (rad. anc.) par 54 voix, Henri Jomini (lib. anc. syndic) par 46 voix, Félix Méan (rad. anc.) par 57 voix, Charles Gagnaux (nouveau. soc.) par 69 voix.

Pour le sixième et septième poste, le parti radical revendiquait les deux sièges, mais la coalition socialiste-libérale donna la majorité au candidat libéral qui, après deux tours, fut élu par 39 voix contre 36 au candidat radical.

M. Jacques Givel (nouveau lib.) fut donc élu municipal par 39 voix sur 75. M. Achille Meyer (nouveau rad.) par 47 voix.

Grâce à l'appui socialiste, l'ancien syndic libéral, M. Henri Jomini, fut nommé après deux tours de vote par 40 voix contre 34 au candidat radical M. Achille Meyer.

À 18 heures, le préfet procéda à l'assermentation des 7 membres de la municipalité et à celle du syndic.

## LA VIE RELIGIEUSE

### En zone soviétique allemande: une ville sans église

(S.p.p.) « Stalinstadt », ville qu'édifie le consortium des mines et aciéries près de Fürstenberg sur l'Oder, n'aura aucune église. Cette cité, dépeinte comme la première cité socialiste de la « République démocratique allemande », comptera quelque quinze mille habitants. Le plan prévoit la construction d'aucune espèce d'édifice religieux, malgré les efforts des autorités protestantes et catholiques pour obtenir l'autorisation de construire un lieu de culte. Même la proposition de l'Eglise protestante d'installer un baraque pouvant servir provisoirement d'église n'a pas été prise en considération jusqu'à ce jour. Entre temps, la « Mission Gosner » a envoyé un de ses camions d'évangélisation au moyen duquel deux jeunes pasteurs tentent d'exercer un ministère pastoral.

La promesse du maire de mettre une salle d'école à la disposition de l'Eglise protestante n'a pas été ratifiée par le Conseil municipal « pour des raisons de principe ».

Le consistoire de l'Eglise évangélique a adressé au premier ministre Grotewohl une pétition le priant d'user de son influence, afin que l'Eglise obtienne un terrain dans la ville de Stalinstadt, sur lequel elle puisse édifier une église.

### Fâcheuses conséquences de l'occupation américaine en Allemagne

(S.p.p.) De sérieuses inquiétudes se sont manifestées au synode de Spire (Palatinat), au sujet de l'état de choses créé par la présence des troupes d'occupation américaines. La transformation du pays a commencé par l'enlaidissement du paysage: collines rasées, forêts déboisées, riantes prairies changées en terrains d'atterrissage bétonnés. De grands quartiers urbains sont sortis de terre, avec leurs dansings, leurs cabarets et autres boîtes de plaisirs, semant le trouble et la démoralisation dans de paisibles villages où de saines traditions étaient encore respectées.

Le président du synode, conseiller d'Etat, s'est élevé en particulier contre la profanation du dimanche et des fêtes chrétiennes par les exercices de tir des troupes américaines et par les travaux imposés le dimanche à titre de pénalités aux ouvriers qu'elles occupent.



## TOUJOURS CHOIX ET QUALITÉ

la devise de



## PAS DE REPAS DE FÊTES sans les articles de boulangerie et de pâtisserie

### A. VAUTHIER

SERRIERES

Tél. 5 25 41

### Pour les fêtes

Beau choix de jambon, porc fumé, saucissons, saucisses au foie, langues de bœuf, poulets et lapins

Marchandises de 1er choix

## JEAN HURNI

Boucherie, MONRUZ 21  
Tél. 5 23 73



### A vendre, pour cause de double emploi, une camionnette Peugeot

à enlever tout de suite, à très bas prix.  
S'adresser à Chs Marty, gysserie-peinture, la Neuveville, téléphone 7 93 19.

Hôpital 3 - Neuchâtel

# Habitants des quartiers extérieurs de la ville

Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin, dans les magasins de votre quartier. Vous gagnerez du temps, vous éviterez des courses inutiles

## Salon de coiffure

Dames et messieurs

## R. WICKY

PARCS 56 - Tél. 5 34 54

TABACS - CIGARES  
PAPETERIE  
CHOCOLATS

Grand choix pour les fêtes

Désirez-vous être bien servi?  
Avec des marchandises de première qualité?

Alors sans hésitation: à la Boucherie du Mont-Blanc

## M. DROZ

Fahys 1 / Tél. 5 59 71

— Pour bien manger?  
— Mais, c'est pas si haut!

## Chez PAULO

Restaurant de l'avenue de la Gare 11 - Tél. 5 12 85

## La boulangerie-pâtisserie

### Willy MEIER

MONRUZ

vous offre

Vacherins glacés - Tourtes  
Bûches - Tresses  
Biscômes  
Vol-au-vent garnis  
Desserts - Chocolats

## Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquons le bas qui vous convient.

## Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52

NEUCHÂTEL  
SAINT-MAURICE 7  
Timbres S.E.N.J. 5%

## AUTOS

Deux VW de luxe, modèle 1951-1952, en parfait état.

VW normale améliorée, luxe, avec radio et housse, voiture impeccable, prix exceptionnel, Fr. 3100.—

Fiat 1400, état impeccable, modèle 1952. Vente - achat - échange

R. FAVRE  
Charmettes 31  
Tél. 8 23 44

## A vendre une cuisinière à gaz

quatre feux, émaillée blanc, prix: fr. 50.—, Tél. 8 23 89.

A vendre, faute d'emploi, un très joli

## manteau de fourrure

en lapin gris, en parfait état, convenant pour fillette de 8-10 ans. Prix très avantageux. Prière de s'adresser le soir ou par téléphone, Geyer, Saars 4.

## EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

17 novembre. Sous la raison sociale Ernest Säger et Co, à Neuchâtel, il a été constituée une société en commandite. Associé indéfiniment responsable: Ernest-Joseph Säger, à Neuchâtel; associé commanditaire: Edouard Gullod, à la Chaux-de-Fonds. Fabrication, achat, vente et représentation de machines et outils, spécialement pour ferblantiers-appareilleurs.

19. Sous la raison sociale Building 54 S. A. la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une société anonyme ayant pour but l'achat, la vente, la construction et la gestion d'immeubles locatifs, le lotissement et la mise en valeur de terrains à bâtir. Capital social 50,000 fr. Président: Jean-Léon Studer, à Pully; secrétaire: Adrien-Georges Favre-Bulle, à la Chaux-de-Fonds.

21. Modification de la raison sociale Ed. et Ch. Nardin, au Locle, fabrication de boîtes or, Pierre-Antoine Nardin, au Locle, étant entré comme associé dans la société qui portera la raison sociale: Nardin et Cie.

25. Radiation de la raison sociale Emile Haller fils, à Neuchâtel, Hôtel des Alpes et Terminus, par suite de décès du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la maison « Veuve Emile Haller ». Le chef est veuve Rosa Haller née Zimmermann.

25. Modification des statuts de la Société anonyme des appareils de mesure et de laboratoire (S.A.D.A.M.E.L.) à la Chaux-de-Fonds, le capital social ayant été porté de 150,000 à 250,000 fr.

25. Revision des statuts de la Fondation de l'œuvre de la « Maison des Jeunes », à Neuchâtel, le comité de direction étant composé dorénavant de 5 à 7 membres.

26. Radiation de la raison sociale Kerlein et Gretillat, Garage du Centenaire, à la Brévine, l'associé Boniface Kerlein étant retiré de la société. L'associé Albert-Edouard Gretillat, à la Brévine, continue les affaires comme entreprise individuelle sous la raison sociale Edouard Gretillat, Garage du Centenaire.

26. Radiation de la raison sociale Emile Ansermet, à la Chaux-de-Fonds, achat et vente d'horlogerie, représentation et vente de petits billards suédois Novo Goal, par suite de cessation de commerce.

28. Radiation de la raison sociale Louis Maire, au Locle, atelier de dorage, par suite de remise de commerce.

28. Le chef de la maison Maurice Maire, au Locle, atelier de polissage de pièces détachées pour cabinets de pendulettes, articles publicitaires et divers, est Louis-Maurice Maire, au Locle.

28. Le chef de la maison Willy Maire, au Locle, atelier de galvanoplastie de pièces détachées pour cabinets de pendulettes, articles publicitaires et divers, est André-Willy Maire, au Locle.

30. Modification des statuts de la Société coopérative pour la construction d'un débarcadère à Saint-Aubin, qui sera désormais administré par un conseil de 7 à 13 membres. Président: Constantin Comina; Jean Kuhn, à Neuchâtel, secrétaire; Hermann Thalman, à Saint-Aubin, caissier.

28 novembre. La société G. Dubey et R. Schindlerbrand à la Chaux-de-Fonds, achat et vente d'horlogerie en tous genres, fabrication et pose de mécanismes à ratrapantes économiques, ajoute à son genre de commerce: la fabrication de chronographes et de montres automatiques.

28. Radiation de la raison sociale Marcel Picaud, au Locle, matériaux de construction, scierie, par suite de remise de commerce.

2. Radiation de la raison sociale André Tynowski, au Locle, laiterie, par suite de décès du titulaire.

2. Le chef de la maison Mme veuve André Tynowski, au Locle, laiterie et épi-

## RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h. Radio-Lausanne, vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h. de Beromünster: émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Deux pages brillantes par l'Orchestre Armand Berner. 13 h. Bon voyage, Monsieur Dumollet! 13.10, du film à l'opéra. 13.25, Airs d'opéras de Mozart. 13.55, Le secret de Suzanne, de Wolf-Ferrari. 16.29, signal horaire. 16.30, dansant. 17 h. Vos refrains favoris... 17.30, chant et piano. 18 h. Pièces pour piano, par Aline Demiers. 18.45, le charme du bonheur. 20 h. une valise. 18.30, portraits sans visages. 18.40, une pièce de Pierré. 18.50, la session d'hiver des Chambres fédérales. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, le charme du bonheur. 20 h. le feuilleton: Le miracle des cloches, de Russel Janney. 20.30, Avec plaisir! 21.30, Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Victor Desarzens, avec Maurice Raskin, violoniste. Au programme: Mozart, Vieuxtemps, J.-Chr. Bach, Haydn. 22.05, Ronco a capriccio, op. 129, de Beethoven. 22.30, inform. 22.35, Mon demi-siècle, par Gilles. 23 h. Paul Norman et son orchestre.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.05, musique champêtre. 10.15, disques. 10.20, émission radiosoivante; Hans Im Glöck, fée de J. Elms. 10.40, une page de Humperdick. 11 h. raretés musicales. 11.40, Images jurassiennes. 11.50, raretés musicales. 12.15, anciennes mélodies suisses. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, extrait d'opéras de Verdi. 13.25, une causerie: Philosophische Anwandlungen eines Spießbüblers. 13.25, Trio, Foulon, Knatchburian, Mendelssohn, Prokofiev et J. Strauss. 19.25, communiqués radiocollaires et autres. 19.30, inform. 20 h., concert par le Radio-Orchestre. 20.30, Der Himmelsbrief von Söregund, pièce de Noël d'O. Wessell. 21.25, Cantate de Noël, d'A. Othegren. 22.05, musique de Vivaldi. 22.15, inform. 22.20, Oeuvres de compositeurs suisses contemporains.

## LES SPORTS

### ECHECS

#### Le tournoi-éclair d'Yverdon

(sp) Comme ces années dernières, le Club d'échecs d'Yverdon a organisé dimanche sa coupe de Noël, sous la forme d'un tournoi-éclair en sept rondes. Il s'est déroulé à l'hôtel du Paon et a réuni une cinquantaine de participants d'Yverdon, des grands clubs de Lausanne et de Genève, des Amateurs de Lausanne des Amateurs de Genève, de « Joueur d'échecs » de Lausanne, de Fribourg, de la Sarraz et de la Béroche.

Voici les meilleurs résultats: 1. Henri Blanc (Grand club, Lausanne), 6.5 p.; 2. Marius Meystre (Lausanne-Amateurs), 5.5 p.; 3. Pierre Dubois (Grand club, Lausanne), 5.5 p.; 4. Roland Jungo (Amateurs, Genève), 5 p.; 5. René Barberis (Fribourg), 5 p.; 6. Arnold Neuschwander (Amateurs, Genève), 5 p.; 7. Charles Lambacha (Joueur d'échecs, Lausanne), 5 p.

### LUTTE

#### Le 5me championnat romand de lutte libre au Locle

(c) Le Club des lutteurs de cette ville a été chargé d'organiser le 5me championnat romand de lutte libre. Cette manifestation a été fixée aux 6 et 7 février. Elle se déroulera à la salle Dixi. Le championnat, précédant les championnats fédéraux, servira en quelque sorte d'éliminatoire. Au Locle, les quarante meilleurs lutteurs des cinq associations romandes se mesureront, en lutte libre, sur le grand tapis. Un comité d'organisation chargé de ce 5me championnat s'est constitué récemment.


## CARNET DU JOUR

Cinémas  
Théâtre: 20 h. 30. SANTA FEE.  
Rex: 20 h. La brigade des stupéfiants.  
Studio: 15 h. et 20 h. 30. Manly.  
Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Pas de vacances pour monsieur le maire.  
Palace: 15 h. et 20 h. 30. 7, rue de l'Estapade.





Un article électrique fait plaisir



**CLAUDE  
DUCOMMUN**

ELECTRICITÉ

Grand choix dans nos vitrines  
Rue de l'Orangerie 4

**MARG.  
HUGUENIN**

★

Tapisseries de style  
pour ameublement  
Broderie  
Nappes  
Mouchoirs, etc.  
Ouvrages de dame

Faubourg de l'Hôpital 5 - Neuchâtel

**A la Brioche du Mail**

CONFISERIE

pour votre table de fête :

Tél. 5 28 54

Vol-au-vent garnis  
Pâtés froids  
Tourtes - Bûches - Desserts  
Vacherins - Vermicelles  
Glaces - Eugénie  
Bombes  
etc., etc.

**PRALINÉS maison**  
le bonbon chocolat du connaisseur

Le magasin spécialisé en

**VOLAILLES  
GIBIER  
POISSONS**

ESCARGOTS MAISON  
FOIE GRAS - CAVIAR

**LEHNHERR**

Gros - FRÈRES

Détail

**A LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE DES PARCS**

vous trouverez pour les fêtes  
un très beau choix en

TRESSÉS - TAILLAULES - BUCHES - TOURTES  
« Spécialité de tourtes au kirsch »  
VOL-AU-VENT GARNIS

Se recommande : A. MONTANDON Tél. 5 14 45

**Mme A. Ladine**

Fournitures pour tapis de Smyrne  
Tricots machine sur mesure

Prix d'atelier

Hôpital 11

Tél. 5 15 85



**D. MARTHE**

Horlogerie-Bijouterie  
Grand-Rue 3  
Neuchâtel  
Tél. 5 31 87

Alliance or 18 ct.  
Agence des montres  
Cortébert  
Eterna et Zodiac  
Bagues armoiries  
Couverts de table

COMESTIBLES

**PAUL STUDER**

Epancheurs 6 NEUCHÂTEL Tél. 5 24 15

Poissons du lac et de mer  
Superbes volailles  
Grand choix en conserves,  
vins fins et liqueurs

**La confiserie Lischer**

Rue de la Treille

se recommande pour ses  
excellentes TOURTES, BUCHES, GLACES,  
VACHERINS GLACÉS - ENTREMETS VARIÉS  
BOUCHÉES A LA REINE ET RAMEQUINS  
PÂTE FROID EXTRA

Tél. 5 21 48

**Biscuiterie des Chavannes**

A l'occasion des fêtes nous mettons en  
vente un MÉLANGE DE BISCUITS FINS  
à Fr. 10.— la boîte de 2 kg.

Le cornet de 200 gr. Fr. 1.—


Se recommande W. WEBER.

TOURTES  
BUCHES DE NOËL  
VOL-AU-VENT  
PÂTES FROIDES  
GLACES  
DESSERTS GLACÉS  
ET NON GLACÉS  
BONBONS AU CHOCOLAT

s'achètent à la

**Confiserie-Pâtisserie  
du Temple** P. HESS

Biscômes  
Desserts fins  
Bonbons au chocolat  
Bouchées à la reine  
Petits pâtés  
Ramequins  
Bûches de Noël  
Tourtes  
Glaces



**Valangin**

Tél. 6 91 48

**FRED KUNZ**

TAPISSIER - DÉCORATEUR

a sélectionné pour vous un joli choix  
de cadeaux utiles et appréciés

**Tapis - Fauteuils - Céramiques etc.**

Château 4 - Tél. 6 33 15 - COLOMBIER

Achetez vos **SKIS**  
à la maison de confiance

**CYCLES ET SPORTS**

**A. GRANDJEAN**

Saint-Honoré 2 - NEUCHÂTEL  
Téléphone 5 15 62

QUALITÉ ET PRIX AVANTAGEUX

Pour un cadeau de choix

**chez Madeleine**

La parfumerie de Neuchâtel  
sous l'hôtel Touring - Tél. 5 66 64

Soins de la peau - Manucure  
Maquillage  
Se rend à domicile

**BARBEY & Cie**

NEUCHÂTEL

Cadeaux appréciés :

FOULARDS  
ÉCHARPES  
POCHETTES  
CRAVATES

La Maison **Radelfinger**

vous offre ses  
SPÉCIALITÉS

Tourtes - Glaces - Desserts  
Bonbons au chocolat  
fabriqués par la maison

Une bonne montre  
s'achète chez

**F. JACOT-ROSSELET**

St-Honoré 1, 1<sup>er</sup> étage, Neuchâtel

**S.A. HANS GYGAX**

SEYON - NEUCHÂTEL - SEYON

Grand choix  
en MOUCHOIRS DE POCHE  
TISSUS EN TOUS GENRES  
COUVERTURES DE LAINE

**Chapellerie du Faucon**

A. Faist

HOPITAL 20

LE CHAPEAU SOULIGNE  
LA PERSONNALITÉ...

Pour vos achats de Noël  
pensez à toutes nos spécialités

Boulangerie - Pâtisserie

**A. Siegenthaler**

Place du Marché

Tél. 5 13 21

POUR LES FÊTES,  
**JENNY-CLOTTU**

vous offre : malaga, vermouth, porto, asti,  
asperges, véritable charcuterie de campagne,  
champignons de Paris frais, oranges, mande-  
rines, marrons, fruits et légumes frais, etc.

Se recommande :

**J. Jenny-Clottu - Place Purry 2**  
Neuchâtel

Tél. 5 31 07

**Adrien IMER**

NEUCHÂTEL - COQ-D'INDE 24 - TÉLÉPHONE

- POSE DE LINOLEUMS
- PARQUETS LIEGE, CAOUTCHOUC
- TIL-TEX A.T. / PLASTOFLOOR

**AU  
CORSET  
D'OR**

ROSE-GUYOT  
(Neuchâtel)

Messieurs,  
UN CADEAU  
toujours apprécié  
par une DAME  
est une  
Combinaison  
charmeuse  
indémallable

Une garniture  
chemise et pantalon  
Une chemise de nuit  
en soie ou en flanelle  
Une paire de bas  
pure soie

que vous trouverez chez nous dans  
tous les prix

**MESDAMES!** Notre rayon de  
CORSELETS et SOUTIEN-GORGE  
est au grand complet  
5 % TIMBRES S.E.N. et J.



## Noël est à la porte...

Noël revient chaque année. Parfois, c'est avec sa livrée de neige. Cette année-ci, ce sera peut-être avec un printemps miraculeux. Mais ce qui ne change pas, c'est son cortège d'anges joufflus et roses, de boules scintillantes, de bougies multicolores et brillantes, et avec la silhouette, tant aimée des petits, du père Noël. Toutes les devantures de la ville, dès la nuit venue, brillent chaque soir de mille feux sous les regards extasiés des gosses qui croient rêver devant tant de merveilles. Quant aux adultes, le spectacle que leur offre les vitrines leur est une précieuse aide dans le choix des cadeaux dont ils vont combler enfants, parents et amis. Les commerçants se sont ingénies à rendre leurs devantures aussi attirantes qu'utiles. A contempler celles-ci, trente-six idées vous sont soufflées, auxquelles vous ne songiez pas. Vous n'avez pas besoin de vous faire du souci et de faire marcher votre imagination — où trouver le temps, d'ailleurs? — car les commerçants pensent pour vous en ces jours de fiévreuse attente et de gaie bousculade. Si le choix d'un présent vous laisse indécis, n'hésitez pas à demander conseil aux commerçants, à franchir le pas de la porte du magasin. Vous serez renseignés sur tout ce qui peut vous convenir et vous découvrirez mille choses à offrir, mille choses qui vous permettront de répandre du plaisir autour de vous. Faire un cadeau est tout un art, ce qu'on oublie parfois, mais il est si beau de voir que l'on a vraiment fait plaisir à un être aimé.



# LA VIE NATIONALE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Offensive américaine contre l'horlogerie suisse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le «New-York Times» affirme que «le cartel oblige les fabricants et importateurs de montres en série du monde entier à traiter avec la Suisse aux conditions qu'il fixe. Ils doivent signer des contrats spécifiant combien de mouvements ils peuvent acheter, à quel prix les montres doivent être vendues et où elles sont destinées. Les acheteurs de machines suisses sont soumis à des limitations quant à leur emploi. De cette façon, le cartel est en mesure de contrôler l'industrie horlogère mondiale, si bien que les compagnies américaines déclarent être obligées de signer «si elles veulent survivre».

**Entre l'arbre et l'écorce**  
Les Américains sont ainsi pris entre l'arbre et l'écorce. S'ils obtiennent des mouvements en Suisse par l'intermédiaire du cartel, ce qui est tout à fait légal dans ce pays, ils peuvent de ce fait commettre des actes susceptibles d'être considérés comme illégaux aux Etats-Unis.

### L'examen des archives de fabricants d'horlogerie

Au cours de ces derniers mois, le département de la justice a examiné discrètement les archives de plus de cinquante fabricants d'horlogerie, importateurs et associations spécialisées qui dépendent tous de la Suisse pour les importations d'ébauches, de machines et de mouvements d'horlogerie. Les investigations remontent jusqu'aux faits survenus depuis 1946. L'enquête et les interrogatoires personnels ne sont pas encore terminés. Les fabrications américaines qui n'achètent pas de mouvements suisses ne peuvent pas concurrencer l'horlogerie suisse et

doivent se vouer à une autre activité, de sorte que les horlogers américains, si importants pour la défense nationale, doivent changer pratiquement d'occupation. Actuellement, le 86 pour cent des montres empierrées vendues aux Etats-Unis proviennent de la Suisse. Le reste est fabriqué aux Etats-Unis, mais ces montres de qualité ne peuvent concurrencer celles de Suisse à cause de leur prix de revient élevé.

Indépendamment de cela, c'est-à-dire de l'action entreprise par le département de la justice, une demande a été présentée à Washington visant à éliminer les différences de prix entre les mouvements importés et les mouvements américains, de façon que l'horlogerie américaine soit plus apte à lutter contre la concurrence étrangère.

Le «New-York Times» ajoute que comme le département de la justice ne peut pas poursuivre un gouvernement étranger, son action est dirigée contre les fabricants et importateurs américains.

### Vive réaction des milieux horlogers suisses

**LA CHAUX-DE-FONDS, 16 (A.T.S.).** — La surprise et l'incrédulité qui ont frappé les milieux horlogers suisses ainsi visés ne manquent pas de s'étendre à tous les milieux suisses et mondiaux intéressés à un développement normal des échanges commerciaux avec les Etats-Unis.

Il suffirait donc, à en juger par la nouvelle ci-dessus, qu'un produit introduit sur le marché des Etats-Unis fût susceptible de concurrencer un produit similaire américain pour déclencher une procédure d'inquisition non seulement inconnue, mais légalement intolérable dans le pays exportateur, même si ce dernier est la plus ancienne démocratie du monde.

On peut s'étonner qu'une telle procédure puisse viser au surplus les bases légales que ce pays s'est données pour sauvegarder l'existence même d'une industrie nationale et traditionnelle dont l'activité est indispensable à sa bonne santé économique.

On ne saurait, en tout bon droit, admettre, estime-t-on dans les milieux dirigeants de l'horlogerie, que c'est faire oeuvre coupable que de rechercher par une organisation voulue et librement acceptée par tous les milieux horlogers suisses, que le produit manufacturé ait un prix correspondant à sa valeur réelle, même si celle-ci doit rester inférieure à celle du produit concurrent américain.

Il faut espérer, conclut-on, que le département de la justice des Etats-Unis, une fois renseigné objectivement sur la structure même de l'industrie horlogère, abandonnera une accusation dont les motifs paraissent ne pas ressortir exclusivement à une prétendue violation de la loi antitrust américaine.

### L'élection de la municipalité lausannoise aura lieu ce soir

Une situation tendue  
Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Au lendemain des élections communales dans le chef-lieu, élections qui ont maintenu (mais en l'amenaisant) la majorité nationale (elle est de deux voix seulement), les trois partis nationaux ont très vite arrêté leur attitude. On sait déjà que d'un commun accord, ils ont renouvelé leur confiance aux cinq magistrats à l'œuvre à l'Hôtel de Ville. Il s'agit de trois radicaux (dont le syndic) et de deux libéraux, les deux autres sièges restant l'apanage socialiste.

### Manœuvre socialo-communiste

Les gains socialistes ayant été de sept sièges, on avait pu croire un moment que la fraction socialiste, devenue, numériquement, le deuxième parti lausannois, revendiquerait soit la syndication, soit un troisième siège. Elle n'a fait ni l'un ni l'autre. De connivence avec les communistes, elle a décidé d'appuyer la candidature que les postistes viennent de lancer : celle de l'ancien directeur des écoles, M. F. Crot.

On voit tout de suite que la manœuvre est dirigée : contre l'un des deux libéraux, puisque les autres sièges n'ont pas donné lieu à revendication.

L'équivoque socialiste se poursuit et s'amplifie. Le parti de la gauche dite modérée entend continuer de jouer sur les deux tableaux, celui de l'opposition, celui du pouvoir. La malice serait un peu grosse s'il existait une nette majorité. Mais deux voix, c'est bien peu ! Voilà l'attente de la coalition nationale, une vigilance et une discipline extrêmes, ce soir jeudi, si elle entend repousser le dur assaut qui l'attend.

B. V.

### Le renouvellement des autorités municipales à Nyon s'est déroulé dans une atmosphère tendue

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Les dernières élections communales à Nyon ont été marquées par un net coup de barre à droite, l'élément postiste restant néanmoins en solide position.

Toutefois le retour d'une majorité nationale à l'exécutif n'était possible qu'avec le concours des indépendants (de nuance bourgeoise). Un arrangement a pu intervenir dans ce sens. Sentant qu'ils allaient être exclus de la combinaison, les postistes déposèrent un amendement afin de porter la municipalité de cinq à sept membres. La proposition fut repoussée.

Samedi, les extrémistes qui avaient couru une forte cohorte de fidèles dans la salle se comptèrent alors sur chacune des candidatures proposées, pendant que la «claque» y allait de manifestations savamment bruitées, à telle enseigne qu'il fallut la menace d'expulsion.

Une fois l'exécutif nommé, les postistes et socialistes quittèrent les lieux en guise de protestation. Un meeting improvisé eut lieu en place publique, histoire de protester contre ce que les vaincus qualifièrent de coup de force.

L'autorité qui l'élection du bureau de l'autorité législative qui précéda, donna lieu à des joutes extrêmement serrées ponctuées elles aussi de «mouvements divers».

La nouvelle municipalité comprend deux radicaux, deux libéraux et un indépendant. Le syndic est radical.

## Vif débat au Conseil national sur le budget militaire

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

### Plusieurs députés se prononcent pour une réduction des charges de l'armée

Notre correspondant de Berne nous écrit :  
Nous voici rajournés de 20 ans. Il faut, en effet, remonter aux années 1930 pour retrouver au fond de notre mémoire de chroniqueur parlementaire, le souvenir d'un débat aussi animé sur le budget militaire.

La controverse toutefois se développe dans un esprit différent. Nous n'avons plus affaire à un antimilitarisme doctrinal. Même les communistes, grands admirateurs des imposantes parades de tanks et de canons sur la Place rouge de Moscou, admettent que la situation internationale exige de notre part quelques mesures de prudence. Il ne s'agit donc pas d'une question de principe, mais de mesure.

Or, de plus en plus nombreux sont les citoyens qui trouvent excessives les charges de la défense nationale et qui attendent des autorités plus de vigilance, plus de fermeté dans la lutte contre le gaspillage de temps et d'argent dont certains chefs ne semblent pas s'inquiéter sérieusement.

Ce qu'on demande — comme le prouve ce qu'en disent certains, le vote du 6 décembre — c'est une réduction des dépenses militaires à la mesure compatible avec les ressources économiques du pays.

Certes, on est un peu gêné de constater que ce vote est porté à la tribune d'abord par un communiste, M. Muret, admirateur d'un pays qui se flatte de posséder la plus redoutable armée du monde, et d'une politique dont l'habileté consiste à allumer et entretenir en divers points de la planète des foyers de guerre et de conflit. Que le Conseil national montre peu de goût pour ces tafferies, il l'a prouvé en repoussant par 119 voix contre 2 la proposition Muret de renvoyer le budget militaire au Conseil fédéral.

### Les socialistes donnent leur point de vue

En revanche, M. Graber, socialiste vaudois, exprimait des sentiments et des opinions qui n'étaient point confondus avec ceux des socialistes en déclarant que les Chambres ne peuvent plus simplement opiner du bonnet lorsqu'on leur demande de voter des dépenses toujours plus élevées.

Mais, précise M. Graber, il est inutile de réclamer une réduction massive et subite de l'actuel budget militaire. Pour faire oeuvre utile, le parlement doit se prononcer en connaissance de cause, il doit donc attendre le résultat des travaux et les conclusions de la commission extra-parlementaire qui étudie actuellement les moyens de faire des économies raisonnables. Ce n'est pas là un problème qu'on peut résoudre en un tournemain ; il faut du temps, le temps de reviser la conception générale et les principes de notre politique militaire.

Cet examen fondamental, on l'attend de M. Kobelt et de ses collaborateurs immédiats. Si le chef du département militaire s'en révèle incapable, il faut qu'il cède son fauteuil à l'un des champions des économies, à M. Perreard, par exemple. (Ceci M. Graber juge bon de préciser, à l'intention de plusieurs de ses collègues, qu'il vient de parler en manière de boutade ; la précaution n'est peut-être pas inutile !)

Donc, les socialistes ne pensent pas qu'il soit possible de bouleverser le présent budget, que les éléments d'appréciation manquent pour prendre des décisions judiciaires. Mais ils attendent, pour l'an prochain, des propositions sérieuses et ils espèrent alors retrouver, pour les obtenir, certains des grands vainqueurs du 6 décembre.

Que voilà une thèse intéressante. Elle prouve en tout cas ce qu'avait de superficiel et de faux les sarcasmes de ces mêmes socialistes qui, la veille, sommaient les adversaires du projet financier rejeté le 6 décembre de proposer sur-le-champ les «substantielles économies» qu'ils réclamaient.

### Autres critiques

MM. Dellberg, Valaisan, et Georges Borel, Genevois, et tous deux socialistes, viennent pousser à fond l'offensive esquissée par M. Graber. Le premier, lui aussi, demande la peau de M. Kobelt. Quant à M. Borel, il voit dans l'actuel budget de la défense nationale la preuve que notre démocratie a fait place à une «technocratie militaire».

### Les amis de M. Kobelt à la rescousse

Ayant laissé passer l'orage, les amis de M. Kobelt montent à la tribune. M. Meili, radical urcinois, redoute un renouveau profond des conceptions mêmes de la défense nationale et s'oppose vigoureusement à l'idée d'une simple armée de partisans, dont certains font maintenant leur cheval de bataille. MM. Dietschi et Jaquet, députés bâlois, recommandent, avant toute décision, d'attendre le rapport et les propositions de la commission spéciale qui prend sous la loupe tous les postes du budget militaire.

### M. Kobelt à la tribune

Quant à M. Kobelt, il a l'habileté de ne point donner à sa brève réponse l'allure d'un plaidoyer «pro domo». Il rappelle que les dépenses actuelles sont la conséquence d'une conception générale, fondée sur les tâches que la constitution elle-même assigne à l'armée. Cette conception, le Conseil fédéral l'a exposée dans son rapport sur le rapport du général, dans le message sur le programme d'armement, dans les mémoires relatifs à la nouvelle organisation des troupes. En approuvant les uns et les autres, en votant les arrêtés et les projets de loi qui, aujourd'hui, sont à la base de notre organisation militaire, le parlement s'est prononcé.

Certes, le département militaire et M. Kobelt en personne s'efforcent de réduire les dépenses surtout où cela est possible.

Ainsi, le budget que le chef du département a présenté à ses collègues était déjà de 35 millions inférieur à celui qu'avait établi ses services. Mais il n'y aura pas d'économies massives sans que l'on renonce à l'un ou l'autre des éléments que, jusqu'à présent, on a estimés indispensables à la sécurité du pays.

### Subventions

Au début de la matinée, le Conseil national avait approuvé le budget du département de l'intérieur. M. Etter réussit à sauver les subventions aux différents glossaires des patois suisses (il s'agit au total, d'une centaine de mille francs) et les 300.000 fr. du Cinéma suisse. En revanche, la subvention à la Société suisse pour l'enseignement des travaux manuels et la réforme scolaire fut réduite de 9000 à 6000 francs.

### Séance de relevé

L'après-midi, le Conseil national doit encore se prononcer sur une série de propositions plus ou moins importantes concernant le budget militaire que certains députés s'efforcent de réduire, ne serait-ce que quelques centaines de mille francs. Il ne s'agit pas d'ailleurs que de broutilles. M. Gressot, catholique jurassien, demande qu'on ampute de 20 millions le crédit de 133 millions pour l'instruction. A son avis, ce serait tout bénéfice pour l'armée — car on faciliterait ainsi le recrutement des cadres — si l'on réduisait d'un mois les écoles de recrues et si l'on se contentait d'un cours de répétition tous les deux ans. Ainsi, on trouverait plus aisément des hommes disposés à «aspirer», alors qu'avec le système actuel, écoles et cours exigent un tel sacrifice de temps que beaucoup de sous-officiers capables résistent au recrutement.

Cette proposition a l'appui de M. Grandjean, radical vaudois, qui signale encore diverses possibilités d'économies. Ainsi, pourquoi obliger encore des hommes de plus de 40 ans à revêtir l'uniforme ? Ils connaissent leur métier et leurs armes. Ne pourrait-on pas aussi réduire le nombre et la durée des cours dans le service territorial, supprimer le contrôle des chevaux dans les communes, supprimer aussi certains cours de l'intendance ?

La proposition Gressot est repoussée par 74 voix contre 24.

M. Kobelt étant ainsi libéré de son pensum, le Conseil national a approuvé le budget du département des finances et des douanes après une discussion sur certaines méthodes comptables, discussion d'une incontestable vertu soporifique.

### Le Conseil des Etats s'oppose à l'augmentation des allocations pour les pensionnés

**BERNE, 16.** — Le Conseil des Etats a adopté, mercredi matin, par 32 voix sans opposition, la loi sur la Banque nationale.

En ce qui concerne le versement d'une allocation de renchérissement au personnel fédéral pour 1954, on sait que le Conseil national avait relevé l'allocation fixe pour les invalides mariés et célibataires et pour les bénéficiaires de pensions de veuves et d'orphelins. La décision du Conseil national qui représente un surcroît de dépenses de 2 millions de francs, a été combattue par le rapporteur, M. Stüssi (Glaris), mais appuyée par M. Moeckli (soc. Berne). Après une intervention de M. Weber, chef du département des finances et des douanes, qui s'est opposé également à la majoration décidée par le Conseil national, le Conseil des Etats a décidé, par 26 voix contre 5, d'approuver l'arrêté tel qu'il a été proposé par le Conseil fédéral. Le projet est renvoyé au Conseil national.

La Chambre a voté sans débat et sans opposition, par 29 voix, une deuxième série de crédits supplémentaires pour 1953, d'un montant total de 69,5 millions de francs.

### Une interpellation sur le prêt de la Confédération aux Charbonnages de la France

M. Klöti (soc., Zurich), a développé une interpellation dans laquelle il demande au Conseil fédéral de dire pour quel motif la Confédération a assumé le cautionnement d'un prêt de 60 millions de francs suisses aux Charbonnages de France et sur quelles dispositions légales il s'est appuyé pour prendre la responsabilité de ce cautionnement sans consulter préalablement l'Assemblée fédérale.

M. Rubattel, conseiller fédéral, a répondu que le département de l'économie publique était intéressé à l'aspect économique de l'opération, mais non à la garantie du crédit consenti. Les Charbonnages de France sont une régie de l'Etat. La transaction présente des avantages économiques. Il importe d'assurer l'approvisionnement de notre industrie en charbon. La Suisse ne doit pas accroître ses obligations envers l'Union européenne de paiements en accordant des prêts elle-même. Ce qui a motivé avant tout l'intervention du Conseil fédéral, c'est le souci d'assurer l'approvisionnement du pays et d'éviter une pénurie. Il a agi en conformité de la loi sur l'approvisionnement du pays.

M. Klöti a déclaré que cette réponse ne lui donnait pas satisfaction. Il importe de déterminer les compétences en matière d'octroi de crédits de ce genre. M. Klöti déposera un postulat dans ce sens.

## Le Conseil de l'Atlantique-nord a terminé hier ses travaux

REUNI A PARIS EN SESSION MINISTERIELLE

Le communiqué final met l'accent sur la nécessité de renforcer encore la défense de l'Occident

**PARIS, 16 A.F.P.** — Le Conseil de l'Atlantique-nord, réuni à Paris en session ministérielle, sous la présidence de M. Georges Bidault, ministre français des affaires étrangères, a terminé ses travaux hier.

Le conseil a examiné la situation internationale et a procédé à un échange de vues sur les questions d'intérêt commun, notamment sur la politique soviétique. Le conseil en a conclu qu'aucune modification ne s'était produite dans les objectifs ultimes des Soviets et qu'un de leurs buts principaux demeurait la désintégration de l'Alliance atlantique. Cependant, conformément à la politique qui encourage la recherche d'un règlement pacifique, le conseil a accueilli avec satisfaction l'initiative prise par les gouvernements français, britannique et américain, proposant la réunion des quatre ministres des affaires étrangères à Berlin.

Le conseil a également chaleureusement approuvé la proposition présentée par le président des Etats-Unis à l'O.N.U., tendant à intensifier l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et à favoriser la coopération des principales puissances intéressées à la recherche d'une solution du problème des armements atomiques.

### La menace pèse toujours sur l'Occident

Le conseil a affirmé à nouveau sa conviction que le but fondamental de l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord demeure la paix et la sécurité. Il a reconnu que le renforcement sans relâche de la puissance et de l'unité des nations atlantiques est un des facteurs décisifs pour le maintien de la paix et pour prévenir l'agression. La menace

continue à peser sur l'Occident et les pays signataires du traité doivent être prêts à faire face à cette situation pendant une longue période.

### L'armée atlantique doit être forte

La Communauté atlantique devra donc être en mesure d'entretenir pendant un certain nombre d'années des effectifs et des armements de nature à décourager toute idée d'agression et à assurer, de manière efficace, la sécurité de la zone «O.T.A.N.», en poursuivant simultanément l'effort de défense et l'amélioration continue de la structure économique, et sociale. Il faut chercher sans cesse à élever constamment la qualité des forces «O.T.A.N.» et les doter des matériels les plus modernes, de manière à leur permettre de constituer, en cas d'attaque, la barrière à l'abri de laquelle la mobilisation des forces des pays membres pourra s'effectuer rapidement.

Dans le cadre d'une communauté atlantique ainsi constamment développée, l'institution de la Communauté européenne de défense, comprenant l'apport de contingents allemands, demeure un objectif de l'alliance.

### Mesures parallèles

Le conseil a souligné l'importance de poursuivre les études entreprises en vue de la coordination des mesures à prendre par les gouvernements en ce qui concerne la protection civile, le contrôle et la répartition des approvisionnements en temps de guerre, des moyens de transports maritimes et autres. Il a été d'accord avec lord Ismay pour estimer que les pays membres devaient pousser la préparation de ces mesures parallèlement à la mise sur pied des forces militaires.

## L'élection présidentielle débute aujourd'hui à Versailles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Selon toute vraisemblance, le premier tour appelé également scrutin de sondage ou de politesse, permettra aux concurrents de mesurer leur cote d'amour au sein de leur propre parti. Par voie de conséquence, la comparaison des voix obtenues devrait inciter les candidats arrivés en seconde ou troisième position à se désister en faveur de leur collègue de groupe mieux placé.

Telle est du moins l'hypothèse la plus logique, et si elle prend corps dès le second tour, les candidatures sérieuses devraient se réduire à deux ou trois au maximum.

Tenant compte de la composition du parlement, la lutte, à ce moment, a toutes chances de se circonscrire entre un radical, un indépendant et un M.R.P. La situation, dès lors, devient plus claire, mais pas assez malgré tout, semble-t-il, pour que la majorité absolue nécessaire puisse être atteinte.

On en arrive donc logiquement à envisager un troisième tour, ce qui implique une deuxième journée de vote à Versailles. Sera-ce suffisant pour départager les candidats encore en piste ? C'est possible mais nullement certain et il ne manque pas de spécialistes des pointages pour estimer que rien ne pourra être atteint avant le quatrième tour.

Voilà où en sont les choses et on peut les résumer ainsi :

- 1. Incertitude totale en ce qui concerne le nom du vainqueur.
- 2. Scrutin étalé sur deux jours

avec décision probable dans la journée de vendredi.

3. Possibilité de la victoire d'un outsider par suite d'un déplacement des voix communistes, l'extrême-gauche devenant ainsi l'arbitre du scrutin décisif.

4. Possibilité enfin d'un recours «in extremis» à M. Vincent Auriol, mais seulement en désespoir de cause et dans la seule éventualité où tous les autres concurrents s'effaceraient devant lui.

M.-G.-G.

### Un aristocrate écossais voulait gagner sa vie...

... mais il ne payait pas la pension de son ex-femme

Les pairs d'Angleterre ne sont pas tous millionnaires. Lord Grenadine, fils et héritier du comte de Breadalbane, un des grands noms d'Ecosse, riche propriétaire terrien, s'en est aperçu à ses dépens.

Elevé à Eton, préparé à servir dans les régiments de la garde à l'académie militaire royale de Sandhurst, il trouva plus amusant de se passer de l'aide financière de son père et de paraître sur scène dans une pantomime, de travailler comme barman ou comme ouvrier, et de doubler les vedettes dans les rôles de casse-cou au cinéma pour gagner 40 francs par semaine.

Mais l'autre jour, il fut arrêté et mis en prison pour vingt-huit jours parce qu'il n'avait pas payé la pension de 800 francs qu'il doit verser à sa femme à la suite du divorce qui fut prononcé à ses torts.

Lord Grenory ne purgera cependant que quelques jours de sa peine. Mardi, il sortira de prison afin de jouer de la cornemuse pendant les fêtes de Noël dans un club de Weybridge, au sud de Londres. Son employeur, pour s'assurer les services de son aristocrate Ecosse, a dû payer sa dette.

### Nouvelles financières

La balance des paiements entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis

D'après un rapport de l'Organisation européenne de coopération économique, la balance des paiements entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis a changé à vue d'oeil par suite d'un accroissement des exportations européennes et de strictes économies sur les dollars. L'excédent de 360 millions de dollars dont bénéficiaient les Etats-Unis en 1952 s'est transformé cette année en un déficit de 1100 millions de dollars qui atteindra 2500 millions de dollars en 1954, si l'on ne tient pas compte de l'aide économique et des placements de capitaux privés.

Le changement est dû non seulement à l'accroissement des exportations européennes et aux économies réalisées sur les dollars, mais encore aux commandes «off shore», qui permettent aux Etats qui en bénéficient de constituer d'importantes réserves de dollars.

### AVIS TARDIFS

HERBERT MYTTEIS joue au

Café du Théâtre

Un des meilleurs orchestres de la saison

BEAU-RIVAGE

Ce soir danse dans la petite salle avec l'excellent orchestre

ASTER-TANO

### LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Berne - Grasshoppers 7-2

Hier soir, à Berne, devant 3500 spectateurs, le C. P. Berne a battu Grasshoppers par 7-2 (1-1, 4-1, 2-0) dans un match de championnat.

**ROTONDE BAR**

**Fernand OLZA**  
chanteur, présente  
**KAROLA**  
danseuse de caractère  
**Claire et Mac WILLIAMS**  
jongleurs



# LA VIE NATIONALE

Au cours d'une manifestation publique organisée par le parti socialiste

## Le conseiller fédéral Max Weber s'est expliqué hier soir à Berne sur sa démission

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Collaboration «correcte» au sein du Conseil fédéral

La collaboration, au sein du Conseil fédéral, fut bonne. Je ne puis pas me plaindre de mes collègues. Au contraire, je dois constater que la collaboration fut absolument correcte, bien plus, qu'elle fut loyale. Il y eut des divergences, certes, mais qui furent résolues par accord sur une solution moyenne. Il y eut parfois des décisions de majorité. Mais ce qui méritait d'être souligné, c'est le fait qu'il n'y eut jamais de réelles divisions partisanes. Cela fait un heureux contrepoint aux discussions au sein des conseils. Et encore plus dans la presse politique où il suffit parfois qu'un parti propose une solution pour que d'autres s'y opposent.

Après avoir relevé qu'il avait, en tant que membre du Conseil fédéral, recommandé le rejet de l'initiative communale relative à la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'initiative en vue du prélèvement d'un sacrifice de paix, M. Weber a fait remarquer qu'il avait appuyé «de toutes ses forces» le projet du Conseil fédéral relatif au financement complémentaire du programme de réarmement, projet que le peuple a repoussé le 6 juillet 1952.

### M. Weber s'en prend à certains journaux romands

C'est malheureusement un fait qu'avec des moyens financiers suffisants, avec un ou deux millions, on peut faire un scrutin, en tout cas provoquer le rejet d'un projet. Mais une telle méthode nuit gravement à notre démocratie et la rend finalement incapable de fonctionner. Cela constitue une restriction.

Toutefois le résultat du 6 décembre n'est pas seulement la conséquence de la propagande mensongère et démagogique (Réd.?) de cette campagne.

Il y a des journaux, et particulièrement en Suisse romande, qui influencent la politique au long de l'année critique la politique fédérale. Le Conseil fédéral et ses membres individuels sont souvent visés par cette polémique, déclenchée solennellement par la défense des principes fédéralistes. Mais à mon avis, cela n'a rien à voir avec le fédéralisme. C'est plutôt une sorte de nullisme politique. (Réd.?) Les conséquences de telles critiques pourraient se traduire de nouveau avec le temps sous forme d'un radicalisme d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. Ma démission constitue aussi une protestation contre ces méthodes.

### Les motifs déterminants de la décision

Toutefois ce ne sont pas là les motifs déterminants de ma démission. Je devais me demander ce qui arriverait maintenant et quel sera ma position dans la future politique financière de la Confédération. Je devais aussi me demander si je pouvais présenter aux conseils et au peuple un projet que je tiendrais moi-même pour injuste et inacceptable. C'est plutôt l'absence de confiance dans les organisations ouvrières, rendant impossible l'établissement de grands groupes. Et je me suis dit: non, je ne le puis. Personne ne peut l'exiger de moi. Je me trouvais donc dans une situation impossible.

### «Parfois les choses sont allées un peu vite»

Il y aurait eu encore une autre solution, que d'aucuns voulaient me conseiller: changer de département. J'aurais dû exiger du Conseil fédéral qu'il m'attribuât un autre département, et en cas de refus, un autre département. C'eût été une sorte d'ultimatum, que je ne pouvais accepter. On aurait encore pu imaginer que le Conseil fédéral m'offre un changement. Je n'aurais cependant pu l'accepter. J'ai administré le département des finances, en y mettant toutes mes forces. On ne peut rien me reprocher, tout au plus que parfois les choses sont allées un peu vite. J'en suis conscient et cela constitue une dégradation l'attribuant d'un autre département, non seulement pour moi personnellement, mais aussi pour le parti que je représente.

### Au demeurant, on en appelle toujours au système de collaboration.

Je suis toujours tenu et je l'ai défendu, justement, au cours de la dernière campagne, le département militaire et ses dépenses, alors même que je n'en étais pas le premier responsable. Mais, si le système de collaboration doit prévaloir, il ne doit pas être déterminant que l'un ou l'autre conseiller fédéral dirige l'un ou l'autre département, car c'est le Conseil fédéral dans son ensemble qui décide. Mais on se permet, à l'égard du représentant socialiste au Conseil fédéral, de dire qu'il n'est pas qualifié pour un département déterminé, et cela non pas pour des motifs objectifs, mais uniquement partisanes.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 16 décembre. Température: Moyenne: 0,3; min.: -1,0; max.: 1,0. Baromètre: Moyenne: 724,2. Vent dominant: calme. Etat du ciel: Couvert. Brouillard sur le sol.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Déc.	11	12	13	14	15	16
mm.	735	730	725	720	715	710

Niveau du lac, 15 déc., à 7 h. 30: 428,88  
Niveau du lac, 16 déc., à 7 h. 30: 428,87

Prévisions du temps. — Plateau: Couvert par brouillard ou brouillard élevé ayant sa limite supérieure vers 700 m. et ne se dissipant que par places au cours de l'après-midi. Froid. Faibles vents locaux. ailleurs, au nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel variable mais temps généralement ensoleillé. Un peu plus doux en montagne. Faibles vents du sud.

### Naissances

Monsieur et Madame Gilbert CHAUTEUPS-BOFFY ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

**Alain - Patrick**  
le 16 décembre 1953

Clinique Beaulieu Pesieux

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## LA VILLE

### AU JOUR LE JOUR

#### Un centenaire dont on n'a pas parlé

Il convient peut-être de rappeler la date de 1853, année où fut découverte pour la première fois, à Obermeilen, sur la rive droite du lac de Zurich, une station lacustre. Les mérites de ces fouilles reviennent au maître d'école Apppli et à l'archéologue Ferdinand Keller.

Un jour nouveau éclaira la préhistoire de la Suisse, et les savants au cours de ces cent ans ont multiplié leurs recherches pour reconstituer la vie de nos ancêtres d'il y a 3000 ans avant notre ère.

Le pays de Neuchâtel possède de nombreux palafittes (stations lacustres). Les principales découvertes furent effectuées grâce à l'abaissement des eaux du Jura, qui subitement mettait à sec de vastes champs de pilotes.

Le professeur Paul Vouga, en 1917, menant des fouilles minutieuses et systématiques, a pu établir la chronologie des différentes occupations des peuplades néolithiques sur nos rives.

Les recherches continuent, avec hélas! des moyens financiers réduits. Le musée de préhistoire a été transféré aux Galeries Léopold-Robert et M. Samuel Perret préside à son aménagement. Ses collections, dont la réputation dépasse largement les frontières de la Suisse, sont fort intéressantes, mais aussi pour le spécialiste, mais aussi pour le profane.

Et puisque nous parlons de préhistoire aujourd'hui, nous serions curieux de savoir où a passé le tombeau d'Auvernier, enterré dans le jardin du Musée d'histoire. On projetait de le réédifier — idée heureuse — à Auvernier, sur les lieux mêmes des fouilles de M. Paul Vouga, près de la Saunerie. Cela se fera-t-il?

**NEMO.**

**Le professeur Paul Vouga, en 1917, menant des fouilles minutieuses et systématiques, a pu établir la chronologie des différentes occupations des peuplades néolithiques sur nos rives.**

**Les recherches continuent, avec hélas! des moyens financiers réduits.**

**Le musée de préhistoire a été transféré aux Galeries Léopold-Robert et M. Samuel Perret préside à son aménagement.**

**Ses collections, dont la réputation dépasse largement les frontières de la Suisse, sont fort intéressantes, mais aussi pour le spécialiste, mais aussi pour le profane.**

**Et puisque nous parlons de préhistoire aujourd'hui, nous serions curieux de savoir où a passé le tombeau d'Auvernier, enterré dans le jardin du Musée d'histoire.**

**On projetait de le réédifier — idée heureuse — à Auvernier, sur les lieux mêmes des fouilles de M. Paul Vouga, près de la Saunerie. Cela se fera-t-il?**

**NEMO.**

## CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique s'engage pas la rédaction du journal)

### Une réponse insolite

Neuchâtel, le 15 décembre 1953.  
Monsieur le rédacteur,  
La «Tribune de Genève» des 12 et 13 décembre m'étant tombée sous les yeux, j'y ai lu l'information que voici: Le Conseil fédéral répond ce qui suit à une petite question de M. Bösch, conseiller national, ind., de Saint-Gall: «Il est exact que le département politique a soumis au Conseil fédéral un projet de message concernant l'approbation de l'accord financier conclu à Washington le 25 mai 1946 et dont le dernier chapitre contenait des considérations sur l'utilisation de la part revenant à la Suisse de la liquidation des avoirs allemands en Suisse.

Le Conseil fédéral, qui ne désirait pas, à ce moment-là, prendre des engagements quant à l'emploi de ces avoirs, a rejeté sur ce point la proposition du département politique. Pour des raisons de principe, le Conseil fédéral estime ne pas devoir rendre publiques après coup les propositions d'un département qu'il a rejetées.»

Il ne me sera pas interdit, je suppose, de manifester ici mon étonnement de ce que cette affaire des avoirs allemands en Suisse soit encore pendante depuis le temps qu'elle occupe nos autorités. Et je pense qu'en la remettant sur le tapis, le conseiller national Bösch aura eu en vue de la rattacher à la question d'une indemnité aux Suisses à qui la guerre a fait perdre tout leur avoir en Allemagne.

Quoi qu'il en puisse être, la réponse du Conseil fédéral n'a pas dû satisfaire le questionneur, et si l'on se met à sa place, on le comprendra aisément.

Mais il y a, dans cette réponse, quelque chose, à mon sens, de moins satisfaisant encore, c'est quand le Conseil fédéral déclare que s'il ne rend pas publiques après coup les propositions d'un département qu'il a rejetées, c'est «pour des raisons de principe».

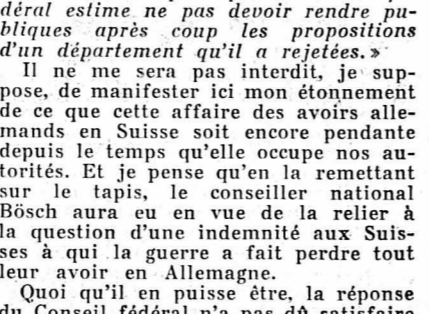
Voilà une expression derrière laquelle on s'abrite souvent, mais dont je n'ai jamais bien pénétré le sens. Si quelqu'un voulait m'éclairer à ce propos, je lui en serais très reconnaissant.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, aux sentiments les meilleurs de votre dévoué

F.-L. SCHULZ.

### Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 11me page.

## Une démolition au Petit-Pontarlier



Voici la maison, propriété de la commune, qui est démolie ces jours, parce qu'elle menaçait de s'effondrer, dans le vallon de Prébarreau. Il s'agit de l'ancienne buanderie de quartier, qui abrita ces dernières années le local du Mouvement de la jeunesse suisse romande.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

## Le pasteur Etienne Perret-Gentil

Le pasteur Etienne Perret-Gentil, dont on a appris mardi la mort à l'âge de 54 ans dans sa paroisse du midi de la France, bien qu'il ait exercé tout son ministère en France, était resté très attaché à son pays d'origine et à Neuchâtel en particulier, où il avait fait ses études gymnasiales et de théologie. Il était un des fils du pasteur Georges Perret-Gentil qui avait été pasteur, entre autres paroisses, à Dombresson.

Bien que paralysé depuis de nombreuses années, le pasteur Etienne Perret-Gentil — qui se faisait conduire chaque année au camp de Vaumarcus — poursuivait avec une vaillance et une sérénité extraordinaires un ministère pastoral bûni et apprécié dans la paroisse de l'Eglise libre de Marsilhargues, dans l'Hérault. Ses nombreux amis neuchâtelois partageaient le deuil de sa famille et de ses paroissiens.

## A l'Université

Le grade de docteur ès sciences commerciales et économiques vient d'être décerné à M. Paul Müller qui a présenté une thèse en langue allemande intitulée: «La signification économique et fiscale du sacrifice de défense nationale.»

## Un message de M. Mossadegh aux étudiants étrangers de notre ville

La Société des étudiants étrangers de Neuchâtel, mieux connue sous les initiales U.S.I., vient de créer un bulletin fort bien fait qui sera un lien entre les membres, actifs ou anciens, et leurs amis de Neuchâtel et du vaste monde. Notons que vingt-trois pays sont représentés au sein d'U.S.I.

Le premier numéro du bulletin contient notamment un message de M. Mossadegh, ancien premier ministre d'Iran, qui fut étudiant à notre Université et y présenta en 1913 une thèse sur «Le testament en droit musulman».

M. Mossadegh écrit entre autres: «Je m'empresse d'envoyer ce bref message en hommage à mes éminents professeurs, en souvenir de mes chers condisciples, ainsi qu'à l'intention des étudiants actuels de l'Université qui, à leur tour, y passeront la délicate époque de la vie étudiante.»

Le nom de l'Université de Neuchâtel me rappelle les plus doux souvenirs de ma vie passée. Si, en effet, le charme de l'existence provient des délices de l'heure présente ou de la lumière de l'espérance, tout cela est une chose acquise pour l'homme durant sa vie d'étudiant, car, pendant cette époque, à chaque instant découvrant quelque vérité et enrichissant son esprit de nouvelles connaissances, il goûte à de nouvelles délices, et, grâce à l'instinct de jeunesse, il voit briller les lueurs de l'espérance, de même que, par le fait de cette jeunesse, il peut s'étendre devant lui l'immense champ des désirs et des ambitions à réaliser.

Ces lignes furent écrites au mois de mai.

## Un piller de trones d'église arrêté

La police cantonale a procédé à l'arrestation d'un nommé J.-A. M. Fribourgeois, qui avait fracturé à plusieurs reprises des trones dans les églises de la ville.

## Les automatiques Jaquet-Droz à la télévision

Deux reporters des télévisions suisse et italienne, MM. Baur et Revel, accompagnés de Line Anska, speakerine à Radio-Genève, et de techniciens, ont enregistré hier sur pellicule les automatiques Jaquet-Droz.

L'émission qu'ils ont réalisée sera diffusée prochainement par l'émetteur de Zurich et sera retransmise dans une dizaine de jours par la télévision italienne.

## SERRIÈRES

### Soirée de l'Avent

(c) Le groupe des mères, présidé par Mme F. Steudler, a réuni la semaine dernière une cinquantaine de participantes à la salle Guillaume Farel pour une belle veillée de l'Avent. Le message fut apporté par le pasteur M. DuPasquier et l'on eut la joie d'entendre Mile Bouille (chant), Mme Duruz (piano), Mme Cartier (récitation), Mme Haag (conte de Noël).

## VIGNOLE

### AUVERNIER

#### Scooter contre char

Hier matin peu avant 7 heures, au centre du village, un scooter a heurté l'arrière d'un char. Le conducteur de la petite moto a fait une chute, heureusement sans gravité. Sa machine a subi des dégâts.

## LE LANDERON

### Vente des timbres «Pro Juventute»

(c) La vente de timbres effectuée comme chaque année à cette saison par les soins et sous la direction de notre dévouée institutrice de sixième année, a produit la jolie somme de 1567 fr. 50, en augmentation de plus de cent francs sur l'année dernière.

## AUX MONTAGNES

### LE LOCLE

#### Le budget communal pour 1954

(c) Le budget pour l'année prochaine se présente comme suit: recettes, 5,223,078 fr. 60; dépenses, 5,917,944 fr. 40. Le boni est donc de 5134 fr. 20.

Les amortissements budgétaires compris dans les dépenses s'élèvent à 417,557 fr. et la diminution du passif est supputée à 422,691 fr. 20.

Les charges se répartissent en gros de la façon suivante: un tiers est consacré à l'instruction civique et publique, un tiers au service de la dette, le reste se répartissant entre les services de travaux publics, de la police, de l'assistance et de l'administration.

La situation de la commune ne cesse de s'améliorer. De 1950 à 1952, les amortissements budgétaires ont été de 1,450,000 fr. et ils ont été portés au budget de 1953 à 383,500 fr. et au budget de 1954 à 417,600 fr.

Les amortissements prévus dans les dépenses représentent pour 1954 un total de 753,557 fr. dont 417,557 fr. concernent la dette consolidée et 336,000 fr. les amortissements des dépenses extraordinaires, votées au cours des dernières exercices.

Le budget des services industriels prévoit pour 1954 un excédent de recettes de 333,378 fr.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Le Conseil communal considère

#### comme une injustice la décision du Conseil national relative à l'aérodrome des Eplatures

Ainsi que nous l'avons brièvement relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

Selon notre confrère l'«Impartial», l'orateur est parti du plan général d'aménagement aérien proposé par le Conseil fédéral et accepté par les Chambres, et — après avoir rappelé le projet de construction d'un aérodrome au Grêt-du-Loche, appelant une subvention cantonale de 663,000 fr., torpillé par un référendum et par le reste du canton — il montra comment le retard apporté relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

Selon notre confrère l'«Impartial», l'orateur est parti du plan général d'aménagement aérien proposé par le Conseil fédéral et accepté par les Chambres, et — après avoir rappelé le projet de construction d'un aérodrome au Grêt-du-Loche, appelant une subvention cantonale de 663,000 fr., torpillé par un référendum et par le reste du canton — il montra comment le retard apporté relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

Selon notre confrère l'«Impartial», l'orateur est parti du plan général d'aménagement aérien proposé par le Conseil fédéral et accepté par les Chambres, et — après avoir rappelé le projet de construction d'un aérodrome au Grêt-du-Loche, appelant une subvention cantonale de 663,000 fr., torpillé par un référendum et par le reste du canton — il montra comment le retard apporté relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

Selon notre confrère l'«Impartial», l'orateur est parti du plan général d'aménagement aérien proposé par le Conseil fédéral et accepté par les Chambres, et — après avoir rappelé le projet de construction d'un aérodrome au Grêt-du-Loche, appelant une subvention cantonale de 663,000 fr., torpillé par un référendum et par le reste du canton — il montra comment le retard apporté relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

Selon notre confrère l'«Impartial», l'orateur est parti du plan général d'aménagement aérien proposé par le Conseil fédéral et accepté par les Chambres, et — après avoir rappelé le projet de construction d'un aérodrome au Grêt-du-Loche, appelant une subvention cantonale de 663,000 fr., torpillé par un référendum et par le reste du canton — il montra comment le retard apporté relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

Selon notre confrère l'«Impartial», l'orateur est parti du plan général d'aménagement aérien proposé par le Conseil fédéral et accepté par les Chambres, et — après avoir rappelé le projet de construction d'un aérodrome au Grêt-du-Loche, appelant une subvention cantonale de 663,000 fr., torpillé par un référendum et par le reste du canton — il montra comment le retard apporté relevé hier dans notre compte rendu de la séance du Conseil général, M. Charles Kenel a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de l'aérodrome des Eplatures. Il lui a demandé ce qu'il comptait faire en face du refus du Conseil national de subventionner cet aérodrome.

## VAL-DE-TRAVERS

### FLEURIER

#### Un centenaire

(c) Fondé le 16 décembre 1854, «Le Courrier du Val-de-Travers», imprimé à Fleurier par MM. Montandon et Co, est entré mercredi dans sa centième année.

**Reserves communales à propos de la correction de l'Areuse**

(c) Dans sa séance de mardi soir, le Conseil général, appuyant à l'unanimité une proposition de M. Samuel Jéquier (lib.) a chargé le Conseil communal d'intervenir énergiquement auprès de l'Etat pour que les travaux nécessaires de la correction et du curage de l'Areuse soient aussi entrepris dans notre village qui a déjà versé, à titre de solidarité intercommunale, une subvention de plus de 100 mille francs.

Aucune assurance formelle n'a encore été officiellement donnée à nos autorités quant au curage de l'Areuse à Fleurier, commune qui, selon les déclarations de l'exécutif, a été considérée comme hors situation des travaux.

Le Conseil communal a en outre été chargé de formuler toutes réserves sur les conséquences du curage du nouveau canal entre Fleurier et Boveresse, ces travaux ayant produit un abaissement de la nappe souterraine, ce qui pose à nouveau le problème de l'alimentation de Fleurier en eau potable.

## VAL-DE-RUZ

### Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu audience, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier. Deux infractions à la loi sur la circulation ont été jugées. Un accrochage s'était produit entre une auto et une moto sur la route de Boudevillers à Coffrane. Le tribunal, après examen sur place, a estimé que des fautes avaient été commises de part et d'autre. Il a condamné S. de Coffrane à 25 fr. d'amende et 15 fr. de frais. L. de Cernier, à 15 fr. d'amende et 12 fr. de frais.

Sur la route de Villiers au Pâquier, un automobiliste avait cédé le volant de sa voiture à C. un de ses amis, au bénéfice du permis d'éleveur conducteur. C. roula à vive allure, perdit la maîtrise de sa voiture en apercevant un car sur la route et buta contre une borne, mettant son véhicule dans un piteux état. Il ne subit lui-même que des blessures sans importance. Pour avoir roulé sans permis et à une vitesse exagérée, C. est condamné à 40 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

## FONTAINES

### Soirée cinématographique

(c) Sous l'impulsion du nouveau pasteur de la paroisse, la Jeune Eglise connaît un regain d'activité. Dimanche soir, elle conviait la population à une soirée cinématographique avec au programme «Monsieur Vincent». Ce beau film, admirablement joué par Pierre Fresnay dans le rôle principal, relate la vie chrétienne et charitable de saint Vincent de Paul, l'ami des pauvres.

Il faut seulement regretter que si peu de personnes se soient dérangées.

## A LA FRONTIÈRE

### SAINT-CLAUDE (Jura)

#### Un incendie détruit un atelier

(c) Un grave incendie s'est déclaré dans la nuit du 14 au 15 décembre, au quartier du Moulin-Neuf, dans un immeuble appartenant à M. Lavenna. Cet immeuble abritait, outre quatre locaux, un atelier destiné à la fabrication de mesures linéaires occupé par M. Millet.

L'atelier a été entièrement détruit. Les appartements ont été détériorés. Le manque d'eau a gêné les pompiers. L'un d'eux, M. Max Chenevez, sérieusement blessé à la suite d'une chute de deux mètres et demi, a été hospitalisé.

Les causes de cet incendie n'ont pu être déterminées. Les dégâts, non encore évalués, sont importants.

## Monsieur Alphonse PROBST

leur cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à Cornaux, le 16 décembre 1953, dans sa 83me année.

Le travail fut sa vie.  
Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu à Cornaux, vendredi 18 décembre, à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 heures. Domicile mortuaire: Cornaux.

## Monsieur Bernard Probst et sa fiancée, à Cornaux;

Monsieur et Madame Henri Probst et leurs enfants, à Cornaux;

Les familles Probst, à Cornaux et à Londres,

ainsi que les familles Weiermann à Biberist, à Soleure et à Gerlafingen, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Alphonse PROBST

leur cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à Cornaux, le 16 décembre 1953, dans sa 83me année.

Le travail fut sa vie.  
Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu à Cornaux, vendredi 18 décembre, à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 heures. Domicile mortuaire: Cornaux.

## Dieu est amour.

Madame Willy Dechanetz et sa petite Zbeida, ainsi que toute sa parenté, à Ouargla (Algérie);

Monsieur et Madame Charles Dechanetz, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Georges Dechanetz et leur fils; Monsieur et Madame Charles Dechanetz et leur fille, à Saint-Blaise,

ainsi que toutes les familles parentes, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher et inoubliable époux, père, fils, frère, oncle, neveu et cousin.

## Monsieur Willy DECHANETZ

décédé le 16 décembre 1953, à Ouargla, dans sa 42me année.

Neuchâtel, Maladière 32.  
Etolle du matin, respandis sur sa tombe inconnue.

## Pompes Funèbres E. EVARD

Incinerations Couronnes Transports  
Sevon 23 Tél. 536.04

## CHIÈTRES

### Une violente collision

#### Arrestation d'un chauffeur pris de vin

Notre correspondant de Fribourg nous téléphone:

Mercredi après-midi, au centre du village de Chiètres, une auto conduite par M. Charles Notz, âgé de 44 ans, accompagné de M. Jacob Kaltner, âgé de 79 ans, est entrée en violente collision avec un train routier conduit par M. Auguste Buhler, de Chiètres. L'auto prit feu et les deux occupants furent heureusement en sortit. M. Kaltner est sérieusement blessé. Transporté à l'hôpital de Meriez, il souffre de côtes enfoncées et de contusions au visage.

Le conducteur, M. Notz, qui se trouvait fortement pris de vin, a été incarcéré immédiatement, bien qu'étant légèrement comotionné, sur les ordres du juge d'instruction de Morat qui se trouvait justement à Chiètres.

Les dégâts matériels s'élèvent à quelque 2000 francs.

## RÉGIONS DES LACS

### CHIÈTRES

#### Une violente collision

#### Arrestation d'un chauffeur pris de vin

Notre correspondant de Fribourg nous téléphone:

Mercredi après-midi, au centre du village de Chiètres, une auto conduite par M. Charles Notz, âgé de 44 ans, accompagné de M. Jacob Kaltner, âgé de 79 ans, est entrée en violente collision avec un train routier conduit par M. Auguste Buhler, de Chiètres. L'auto prit feu et les deux occupants furent heureusement en sortit. M. Kaltner est sérieusement blessé. Transporté à l'hôpital de Meriez, il souffre de côtes enfoncées et de contusions au visage.

Le conducteur, M. Notz, qui se trouvait fortement pris de vin, a été incarcéré immédiatement, bien qu'étant légèrement comotionné, sur les ordres du juge d'instruction de Morat qui se trouvait justement à Chiètres.

Les dégâts matériels s'élèvent à quelque 2000 francs.

## Rédacteur responsable: R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel